

*Le journal de la commune de La Hague*

# HORIZONS

WWW.LAHAGUE.COM



**OÙ EN EST-ON ? P.18**  
**OPÉRATION RAMASSAGE**  
des déchets sur les plages

**n°76**

mai-juin 2022



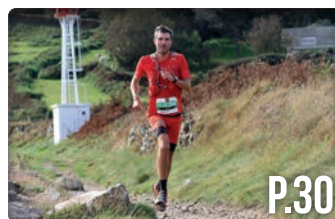
**P.4**

Dans l'objectif de ...  
**CHRISTINE LAROULANDIE**



**P.11**

Où en est-on ?  
**PROJETS ÉDUCATION-JEUNESSE**



**P.30**

Actus  
**LA BARJO**



**P.38**

À découvrir  
**LE LITTORAL D'HERQUEVILLE**

# Sommaire



⚠ Ce journal étant imprimé en avril, les informations publiées dans les articles sont donc susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.



La Hague



@lahague\_officiel

Une publication de la commune de La Hague, 8 rue des Tohagues BP 217  
Beaumont-Hague - 50442 La Hague  
Cedex.

02 33 01 53 33  
horizons@lahague.com  
Site Internet : www.lahague.com

4

## DANS L'OBJECTIF DE...

Christine Laroulandie

6

## OÙ EN EST-ON ?

- Soutien à l'Ukraine
- Repas des aînés
- Budget 2022
- Dématérialisation
- Projets éducation-jeunesse 2022-2023
- Capteurs
- Antennes relais
- Autostop
- Ramassage des déchets sur les plages

19

## DU CÔTÉ DE L'AGGLO

La poubelle de demain

20

## LES ACTUS

34

## AMBASSADEUR

Graund

36

## À DÉCOUVRIR

- Les coups de cœur de Mireille Desquesnes
- Dans l'assiette de Jérôme Lithard
- Le littoral d'Herqueville

40

## MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA HAGUE

42

## TRIBUNES

# OURS

Directrice de la publication : **Manuela Mahier**. Conseiller délégué à la communication : **Emmanuel Lefrèteur**. Rédacteur en chef : **Sylvain Manquet**. Rédactrice : **Claire Brault-Letenneur**. Graphiste : **Olivier Flamanc**. Web, photo, vidéo : **Nour Hachimi**.

n°ISSN 2677-6251  
Impression : 6000 exemplaires  
Mise sous pli : ESAT Jacques Prévart

# Édito



Chères Haguaises, chers Haguais,

En quelques jours, l'Europe a basculé vers la guerre, faisant resurgir des démons que l'on pensait à jamais disparus. A quelques heures de vol, un peuple vit l'horreur d'une invasion barbare et meurtrière, pris sous le feu des bombes.

Dès le début de ce conflit, le monde a fait preuve envers ce peuple, condamné à l'exode, d'une solidarité exceptionnelle, des nations, des territoires et, surtout, des populations.

A l'échelle de notre commune, une collecte a été rapidement organisée, en collaboration avec la ville de Cherbourg-en-Cotentin. En l'espace de quelques jours, ce sont ainsi deux camions chargés à ras bord de vos dons qui ont pu rejoindre le convoi à destination de la Moldavie.

Cette dynamique solidaire s'est poursuivie avec l'accueil d'urgence de ressortissants ukrainiens sur le territoire. La commune a ainsi mis à disposition les gîtes de Biville, des Haguais ont offerts des hébergements. Les services, les élus, les écoles, les habitants se sont tous mobilisés afin d'apporter un temps de réconfort et d'accompagnement à ces personnes, après un long périple loin de chez elles. Ils vous remercient toutes et tous.

Nul ne peut prétendre connaître l'avenir quant à cette situation mais je ne doute pas que la collectivité saura rester mobilisée, comme je suis convaincue que les Haguais sauront toujours faire preuve d'initiatives de solidarité.

Ce contexte anxieux nous rappelle néanmoins la chance que nous avons de vivre dans un pays où la démocratie règne, où les idées se confrontent dans les urnes plutôt que par les armes.

En France le vote est un droit fondamental dont sont encore privés de nombreux peuples à l'échelle mondiale. Utiliser le droit de vote c'est à la fois le moyen d'exprimer sa volonté pacifiquement et agir pour défendre l'intérêt général du pays. C'est la meilleure façon d'exercer sa citoyenneté, de protéger sa liberté et de faire fonctionner la démocratie.

Que ce soit pour élire le nouveau président de la république ou nos parlementaires, chaque vote est opportun, chaque bulletin compte.

Assumons donc nos devoirs de citoyen !

Manuela Mahier, Maire de La Hague



## Dans l'Objectif de ...

« Il faut toujours un cadre dans ma tête », affirme Christine Laroulandie, architecte d'intérieur à Paris. Inspirée par son métier, elle fait de la photographie depuis deux ans, une pratique qu'elle décrit comme « une véritable addiction ». Jamais elle ne se déplace sans son appareil. Née près de la baie de Somme, Christine Laroulandie n'a pas peur de se mouiller pour prendre des clichés et ce sont d'ailleurs les ciels nuageux, orangeux, qui font ses plus grands bonheurs de photographe. Au cœur de La Hague, elle a découvert un territoire dont elle est tombée amoureuse car « c'est un bout du monde préservé dont la lumière particulière n'est pas sans rappeler mes souvenirs d'enfance sur les côtes du nord de la France. » s'enthousiasme-elle.



# CHRISTINE LAROULANDIE

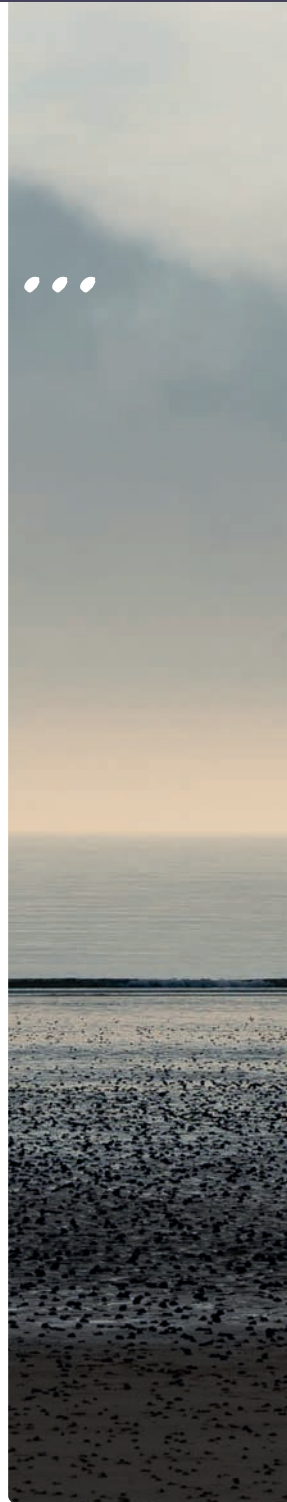
Découvrez le travail de  
Christine Laroulandie au  
travers de son compte  
Instagram



@c.laroulandie

« Je saisis l'instant. Je vois une lumière incroyable, des nuages très noirs. Je sors rapidement l'appareil de son étui. Vite. J'ai couru jusqu'au phare avant que la pluie ne s'abatte et que le ciel nous tombe

sur la tête ! Il fallait que je prenne ce contre-jour. Juste à temps, j'ai saisi le bon moment. Après, un déluge magnifique m'a littéralement trempée... Oui, il faut se risquer à prendre l'eau pour vivre des émotions particulières et pouvoir les immortaliser. »





« Vauville et un ciel d'aluminium. Au loin, il y a ce bandeau de nuages bas et ces promeneurs, que nous voyons en tout petit. J'adore jouer avec l'échelle, cela permet de réaliser l'immensité du lieu. La plage est comme parsemée de petits cailloux noirs. C'est un tableau, il n'y a rien à ajouter. Je fais d'ailleurs de moins en moins souvent de retouches, j'aime retrouver sur la photo ce que j'ai vu lorsque j'ai appuyé sur le déclencheur. »

« Je regardais la mer et ces gros rochers. C'était le calme plat. Je remarque cette lumière étonnante, rasante et les nuages qui se gonflent. J'éprouve un grand plaisir à marcher pour recharger mes batteries, particulièrement quand j'admire ce genre de paysage poétique. Que se passe-t-il à cet instant précis ? J'aime raconter une histoire à travers chacune de mes photos. »



# Où en est-on ?

## SOUTIEN À L'UKRAINE

La commune de La Hague s'engage à soutenir le peuple ukrainien contraint de fuir en raison de la guerre déclenchée par le président russe Vladimir Poutine dans la nuit du 23 au 24 février 2022.

Les Haguais ont été nombreux à se mobiliser suite à l'appel lancé par la commune de La Hague pour soutenir l'Ukraine. 55 cartons ont été collectés et envoyés vers le centre de collecte de Cherbourg-en-Cotentin. Les stocks de denrées alimentaires et matériels sont désormais plus que suffisants en Ukraine comme dans les pays limitrophes. C'est pourquoi la protection civile a assuré un dernier acheminement de la Manche au Havre le samedi 19 mars dernier. Les citoyens qui souhaitent poursuivre leur soutien sont donc invités à privilégier les dons financiers, via le site de la Protection civile par exemple : <https://don.protection-civile.org>, ou bien encore sur le site de la Croix Rouge Française : [donner.croix-rouge.fr](https://donner.croix-rouge.fr)

Par ailleurs, la plateforme en ligne « Je m'engage pour l'Ukraine », mise en place par le gouvernement, recense toutes les possibilités offertes aux citoyens qui souhaitent venir en aide à la population ukrainienne que ce soit en proposant un hébergement, en devenant bénévole dans une association ou en faisant un don financier. Elle est accessible à cette adresse : <https://parrainage.refugies.info/>

S'il s'agit d'une offre d'hébergement de personne morale (collectivités, associations, entreprises), il convient de le signaler sur le site suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/.../hebergement...>



En collaboration avec l'Etat et la ville de Cherbourg-en-Cotentin, la mairie de La Hague a pris en charge l'accueil d'urgence de ressortissants ukrainiens sur son territoire. Ainsi, 17 femmes et 19 enfants sont arrivés le 24 mars 2022 sur la commune déléguée de Biville et sont actuellement hébergés dans les gîtes communaux.

Manuela Mahier, maire de la commune de La Hague manifeste son soutien au peuple ukrainien : « Accueil, organisation et livraison des repas, scolarisation éventuelle des enfants, accompagnement... L'ensemble des services, les élus de la commune et du CCAS de La Hague sont fortement mobilisés et mettent tout en œuvre pour accueillir ces réfugiés dans les meilleures conditions et leur apporter un temps de réconfort, après un long périple loin de chez eux. Continuons ainsi à cultiver ce vivre ensemble, solidaires.»

# LA REPRISE DES REPAS DES AÎNÉS

Afin de favoriser le lien social et la proximité, la municipalité a souhaité maintenir ces moments de convivialité que sont les repas des aînés organisés par les maires délégués. Les seniors qui n'ont pu y participer se sont vus remettre un colis individuel.



## LA PAROLE À...

**Béatrice Grof, adjointe au maire en charge des solidarités**

« 1898 aînés sont concernés. Les réactions de ceux qui ont pu être là au repas sont unanimes, ils sont très heureux de s'être retrouvés, de partager un moment festif et convivial. L'ambiance était très amicale ! Les repas des aînés sont des instants chaleureux d'autant plus précieux en cette période si particulière. Cette initiative a élargi les échanges entre les habitants et incité certains aînés à s'inscrire dans un club proche de leur commune. Aussi, nous sommes animés par la volonté d'intégrer l'EHPAD Roland Ricordeau à la vie communale. C'est pourquoi, en partenariat avec la direction et le personnel de l'EHPAD, la mairie déléguée de Beaumont-Hague a offert un goûter animé par la chorale d'Auderville. Suite à cette rencontre, un projet de convention est envisagé entre l'EHPAD et la Chorale d'Auderville pour la mise en place d'ateliers. Afin de faire vivre le développement local, nous avons privilégié les commerces locaux pour composer les colis. »

Une première invitation à un repas a été lancée fin 2021 par les mairies déléguées de :

- Urville Nacqueville, le 21 novembre avec une animation accordéon et chant (groupe Fab'nd Co et GUSO)
- Acqueville, le 4 décembre
- Beaumont-Hague/Eculleville, le 5 décembre avec une animation cabaret (groupe Lyv'n'Ko)
- Omonville la Petite, le 12 décembre
- Sainte-Croix-Hague, le 12 décembre
- Herqueville/Jobourg, le 16 décembre
- Omonville-la-Rogue, a organisé selon son historique, la remise d'un colis à tous les aînés de plus de 65 ans.
- Flottemanville-Hague et Biville regroupé avec Vauville ont organisé, en raison du contexte sanitaire, la remise d'un colis à tous les aînés de plus de 65 ans

**Fin 2021, en raison d'une recrudescence de la Covid-19, l'organisation des repas avait été suspendue. Dans le respect des règles en vigueur. Ils ont pu reprendre dans un deuxième temps en mars.**

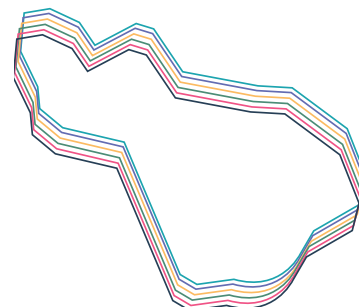
- Gréville-Hague, le 13 mars
- Saint-Germain-des-Vaux, le 19 mars
- Tonneville, le 20 mars avec une animation orchestre souhaitée par les aînés (groupe Fab'nd Co)
- Vasteville, le 27 mars
- Branville-Hague, le 27 mars
- Digulleville, le 3 avril



# BUDGET 2022

## ET PROJET DE MANDAT

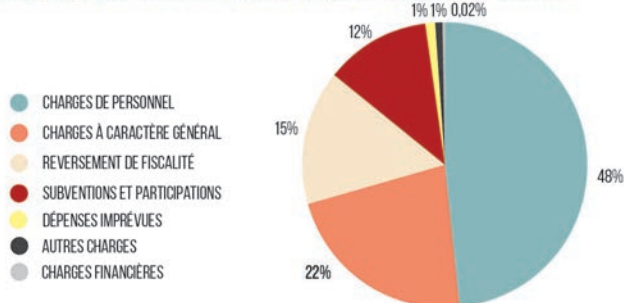
Suite au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), la municipalité a dessiné les contours du budget 2022.



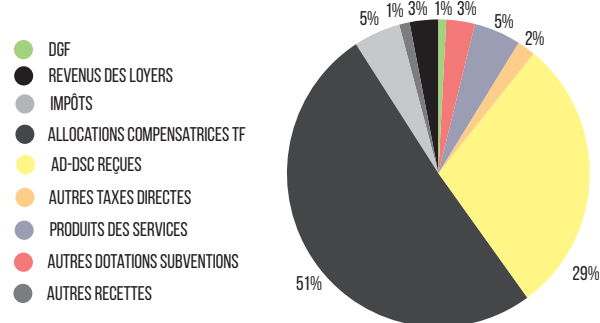
### ZOOM SUR LA COMPOSITION DU BUDGET

Le budget de la commune est composé de deux sections. Elles-mêmes sont déclinées en dépenses et en recettes : le fonctionnement et l'investissement.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 : 34,62 M€



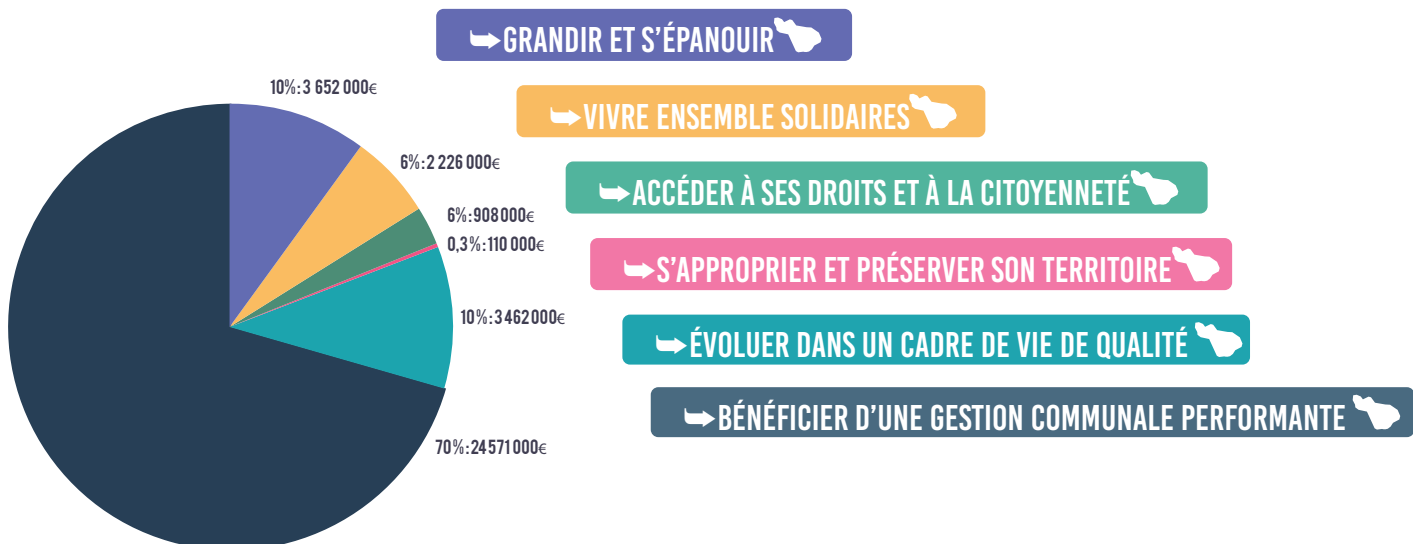
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 : 34,92 M€



### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN GRANDES MASSES DE DÉPENSES

En fonctionnement, la mission «support» ressources humaines nécessaire à l'action de la collectivité représente 48% du budget.

L'axe 6 du projet de mandat, « bénéficiaire d'une gestion communale performante », comprend cette ressource ainsi que 18% de reversement de fiscalité. Les actions menées dans le cadre des axes 1 « grandir et s'épanouir » et 5 « évoluer dans un cadre de vie de qualité » représentent, elles, à part égale 10% du budget.



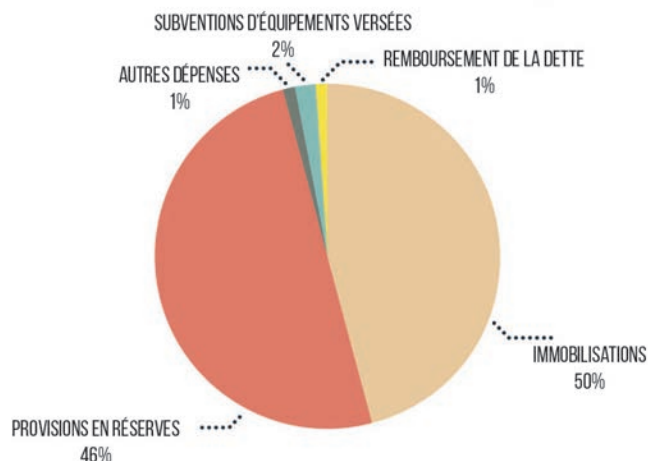
# AUTOFINANCEMENT ET INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement permet de réaliser des projets, notamment de construction qui auront un impact sur le développement du territoire sur le long terme. Alors, comment l'investissement est-il financé ?

Il existe des subventions et des fonds spécifiques comme le FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA). La Capacité d'Autofinancement (CAF) représente l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement, symbole d'une bonne gestion. Pour 2022, les dépenses réelles d'investissement à hauteur de 44,7 M€ sont structurées à l'image du graphique ci-contre.

- Dette (capital restant dû) : 2 655 355€
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,70% / Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,04%

## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2022 : 44,7 M€



QUELQUES MARQUEURS D'AVENIR, LES INVESTISSEMENTS MAJEURS EN 2022 (le reste à charge pour la collectivité, subventions déduites)

### ↳ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

- Construction du pôle petite enfance famille : 2 433 000€

### ↳ VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES

- Construction d'une cuisine centrale : 3 552 000€

### ↳ ACCÉDER À SES DROITS ET À LA CITOYENNETÉ

- Démocratie participative dont le budget participatif : 836 000€
- Création d'un nouveau site internet : 50 000€

POUR RAPPEL : LES 6 ORIENTATIONS DU PROJET DE MANDAT

**1. Grandir et s'épanouir :** Établir des pôles « ressource » pour favoriser la vie quotidienne des familles / Pour le sport et la culture, affirmer un maillage de lieux et d'espaces d'activités de proximité et en permettre l'accès pour tous / Soutenir les associations dans la durée et avec équité (maison des associations,...) / Garantir l'épanouissement et la réussite de chaque enfant (carte scolaire, aménagement des temps) / Définir un plan communal en faveur de l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes, les écouter et les aider leurs projets avec les maisons des jeunes / Proposer aux familles des services scolaires de qualité pour soutenir les parents / Dialoguer avec les MAM pour faciliter leur développement

**2. Vivre ensemble solidaires :** Affirmer le rôle de pôles « ressources » pour tous les âges de la vie (Maison des Services Publics,...) / Favoriser l'animation de la vie locale et les projets d'habitants / Soutenir les associations et les bénévoles qui travaillent tous les jours pour le lien social / Développer un plan d'actions « seniors et liens intergénérationnels » / Lutter contre l'isolement et agir en faveur de l'inclusion pour tous

**3. Accéder à ses droits et à la citoyenneté :** Élaborer une « charte qualité » de territoire autour de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des habitants en proximité / Adapter les services publics en fonction des besoins exprimés par les habitants eux-mêmes / Développer un plan de communication et d'information avec des outils numériques accessibles pour tous / Donner une vraie place à la parole des habitants dans les services mis en place / Structurer les outils de la démocratie participative et les espaces de participation citoyenne

**4. S'approprier et préserver son territoire :** Valoriser et protéger notre patrimoine local exceptionnel / Préserver la qualité de vie des habitants en régulant la fréquentation touristique / Éduquer et sensibiliser au développement durable / S'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique (réduction de l'impact environnemental par rénovation énergétique des bâtiments communaux,...) / Préserver les ressources et impulser des modes de production et de consommation responsables

**5. Évoluer dans un cadre de vie de qualité :** Entretenir le cadre de vie des habitants (espaces publics : Optimiser la gestion du patrimoine bâti (parc locatif communal,...) / Soutenir le commerce de proximité / Porter et défendre les intérêts de la commune dans les différents dispositifs en cours ou à venir impactant l'aménagement de notre territoire (stratégie foncière et immobilière)

**6. Bénéficier d'une gestion communale performante :** Assurer un service public de qualité en accordant une attention particulière au personnel communal (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences) / Moderniser l'action publique par l'optimisation de l'organisation des services en faveur de la proximité et une politique du numérique (accompagnement des habitants selon leurs besoins) / Donner aux habitants un accès facile aux informations financières de la commune / Maîtriser la dépense publique pour conserver une capacité d'investissement pour l'avenir / Prioriser des projets en fonction des attentes des habitants (Programme Pluriannuel d'Investissement) / Adapter la commande publique et l'achat public en fonction des priorités (achat responsable, ouverture aux entreprises locales,...) / Évaluer la qualité des services avec les habitants pour les faire évoluer et engager les moyens selon les priorités

# LE SCHÉMA DE DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 2 janvier 2022, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a mis en place la dématérialisation des actes d'urbanisme. La commune de La Hague s'inscrit dans cette simplification des démarches qui peuvent désormais se faire par internet.

## La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Particuliers et professionnels, vous avez la possibilité de déposer **vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne gratuitement, via un guichet unique** <https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique>, permettant le dépôt des dossiers de façon dématérialisée pour les **19 communes déléguées de La Hague**.

Il est également possible de continuer à déposer des demandes au format papier, avec une clé USB ou par mail à l'adresse : [urbanisme@lahague.com](mailto:urbanisme@lahague.com)

Le dépôt se fait prioritairement en mairie déléguée ou en commune de la Hague en cas de fermeture du bureau de proximité.

Pour tout renseignement sur vos projets, le service affaires générales est disponible au 02 33 01 53 33, sur rendez-vous uniquement, les mardis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 16h.



## Mise à jour des formulaires CERFA

**Vous devez réaliser un dossier de demande d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager ou permis de démolir ? Alors, vous êtes concerné par la mise à jour des formulaires CERFA téléchargeables sur le site internet de La Hague [www.lahague.com](http://www.lahague.com)**

Le formulaire « CERFA » est un document **administratif, réglementé et officiel**. L'évolution de la réglementation impose des mises à jour régulières.

La liste des formulaires à utiliser pour vos démarches de déclaration de travaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est la suivante :

- **I3410\*06** : demande de certificat d'urbanisme,
- **I3703\*08** : déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes,
- **I3404\*08** : déclaration préalable (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire),
- **I3406\*08** : demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes,
- **I3409\*08** : demande de permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes).
- **I3405\*07** : demande de permis de démolir

Assurez-vous de bien prendre la dernière version.

Pour vous aider à trouver le bon document à remplir pour la réalisation de vos travaux, n'hésitez pas à consulter la notice explicative 51434\*08

# LES PROJETS

## ÉDUCATION-JEUNESSE 2022- 2023



### LA PAROLE À...

**Jérôme Belhomme, adjoint au maire en charge de l'éducation-jeunesse :**

« Nous souhaitons donner une attention toute particulière au quotidien des familles ainsi qu'à l'épanouissement de chaque enfant. C'est pourquoi, nous prévoyons la construction du Pôle petite enfance famille qui sortira de terre en 2023. Ce pôle regroupera tous les services d'accueil en crèche et d'accompagnement à la parentalité au sein d'un même lieu. De ce fait, il participera à l'animation communale. La réalisation d'une nouvelle cuisine centrale garantira un service de restauration centralisé de qualité.

Depuis des mois, nous échangeons, travaillons avec l'ensemble de la communauté éducative sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires. Le 14 décembre dernier, le conseil municipal de La Hague a voté le retour de la semaine à 4 jours, après le vote des 9 conseils d'école majoritairement favorable à ce rythme. Ces échanges ont permis de définir une toute nouvelle organisation mise en place dès la rentrée 2022. Pour inscrire votre enfant à l'école et au périscolaire, c'est maintenant ! »

### Construction du Pôle petite enfance famille

La commune de La Hague s'est fixé comme ambition de développer l'offre de services aux familles et particulièrement celle de la petite enfance sur le territoire de La Hague.

Elle souhaite augmenter les places d'accueil en crèche et développer l'accompagnement à la parentalité, en regroupant ces services dans un même lieu (guichet unique).

Pour répondre à ces ambitions, le pôle comprendra : des espaces d'accueil dont un atrium avec cafétéria et des bureaux, des espaces partagés (salle de réunion, salle d'activité pour les enfants, espaces de motricité...), des bureaux de permanence (RAM, PMI...), un espace rencontre / Espace des parents, une crèche de 30 berceaux organisée en 3 sections ainsi que des locaux supports.

L'ambition de ce projet est :

- De répondre à la nécessaire optimisation des conditions d'accueil à la crèche « La Marettte » située à Beaumont-Hague et à l'augmentation du nombre de places (à 30 berceaux).
- D'améliorer la lisibilité des services petite-enfance, enfance, famille : un guichet unique bien identifié par les familles.
- De proposer aux familles un lieu où échanger entre parents ou avec des professionnels sur leurs questions, les situations qu'ils peuvent rencontrer avec des permanences et l'Espace des Parents.
- D'être un lieu ressource pour les professionnels (assistantes maternelles, MAM et associations...) avec le RAM.
- De valoriser l'attractivité de la commune, notamment avec des services et des activités à partager en famille.



Le projet de construction rentrera dans une démarche de performance environnementale et énergétique de niveau E3CI. **Le permis de construire a été déposé en mars 2022 et les travaux débuteront au deuxième trimestre 2023.**

# RENTRÉE 2022

## LA SEMAINE DES 4 JOURS, UNE ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS

Après une démarche de concertation constructive qui a mobilisé tous les acteurs éducatifs, les élus de La Hague ont voté en décembre dernier, une organisation du temps scolaire à 4 jours.

• **De nouveaux horaires d'écoles** : Harmonisation des horaires, pause méridienne de 2h pour de vrais moments de détente

ÉCOLES	HORAIRES
Les Arbres à Omonville-la-Rogue	8h30/11h45 et 13h45/16h30
Castel Vendon à Gréville	8h45/12h et 14h/16h45
Du bord de mer et les Iles et les ailes à Urville-Nacqueville	8h30/11h45 et 13h45/16h30
Côtis-Capel à Beaumont Hague (élémentaire)	8h30/11h45 et 13h45/16h30
Jacques Prévert à Beaumont Hague (maternelle)	8h30/11h50 et 13h45/16h25
D'Acqueville	8h30/12h et 13h45/16h15
De Vasteville	9h/12h et 13h45/16h45
Louis Desmares à Tonneville	8h30/11h45 et 13h45/16h30
De Flottemanville	8h30/11h45 et 13h45/16h30
Les Calipotines à Sainte-Croix-Hague	8h30/12h et 14h/16h30
D'Auderville	8h30/12h et 14h/16h30



### • Des accueils matin, temps du midi et soir

Ici, pas de changement ! Les organisations de chaque site ont fait leur preuve, une amplitude de journée qui débute à 7h30 (7h à Flottemanville) et se termine à 18h30, reste un impondérable de l'offre d'accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La nouveauté de rentrée : une simplification parmi vos interlocuteurs puisque les associations, organisatrices de l'accueil des enfants le mercredi, deviennent celles qui animeront désormais tous les temps périscolaires de vos enfants.

### • Un accueil le mercredi toute la journée, de 7h30 à 18h30

Pour répondre parfaitement aux besoins de garde des familles, les enfants pourront, comme cette année, être accueillis le mercredi durant toute la journée, en demi-journée matin ou soir, avec ou sans repas. Plusieurs formules seront proposées pour s'adapter au plus près des habitudes de vie des familles et ainsi aider à concilier vie familiale et professionnelle. Les 6 associations de jeunesse resteront les interlocuteurs des familles.

• **Zoom sur la rentrée** : A la rentrée prochaine, le territoire comptera 52 classes contre 51 en 2021-2022. Bien que la fermeture de classe à Flottemanville-Hague ait été actée, la commune de La Hague va accueillir un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et une nouvelle classe à l'école Côtis-Capel (Beaumont-Hague).

## Pour les inscriptions

### • Inscriptions scolaires, pour cela :

Rendez-vous, dès maintenant, au sein de vos mairies déléguées muni du livret de famille, de votre carte d'identité, du carnet de santé de vos enfants et d'un justificatif de domicile,

Rendez-vous avec la direction de l'école, muni de documents donnés en mairie déléguée.



• **Inscriptions périscolaires :**

-A la restauration : du 30 mai au 24 juin via le kiosque-familles, documents papiers sur rendez-vous à la mairie de La Hague,

-Pour tous les autres temps périscolaires : accueil du matin, soir, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), mercredi : via les associations de jeunesse intervenant sur les secteurs de vos écoles.

ÉCOLES	DATES D'INSCRIPTION
Acqueville-Vasteville	21 mars, 4 et 25 avril, les lundis de mai et juin, sur rendez-vous
Auderville	du 10 mars au 26 mai
Côtis-Capel à Beaumont Hague (élémentaire)	du 20 mai au 3 juin 8h30-11h45 / 15h-18h, sur rendez-vous
Jacques Prévert à Beaumont Hague (maternelle)	Non communiquées
Les Arbres à Omonville La Rogue et Castel Vendon à Gréville	à partir du 22 mars, les mardis de 8h30 à 12h à Omonville-la-Rogue et de 14h à 16h à Gréville-Hague, ou sur rendez-vous à d'autres dates et autres horaires
Flottemanville-Hague	sur rendez-vous dès à présent
Les Calipotines à Sainte Croix Hague	à partir du 25 avril (les lundis de 7h30 à 16h)
Louis Desmares à Tonneville	sur rendez-vous
Du bord de mer et les Iles et les ailes à Urville-Nacqueville	du 1 <sup>er</sup> mars au 26 avril

## Une nouvelle cuisine centrale

La commune de La Hague assure la gestion du service de restauration scolaire et dispose d'une cuisine centrale, située à Beaumont-Hague. Outre les 11 restaurants scolaires de la ville, la cuisine produit et livre actuellement des repas à 7 centres de loisirs, une crèche, un EHPAD et un self administratif. Elle assure la production des repas pour le portage à domicile, dont la distribution est réalisée par le CCAS.

La commune de La Hague a décidé de lancer une opération de construction d'une nouvelle cuisine sur un terrain situé à proximité de l'actuelle cuisine et de la mairie. Pour ce projet, le mode de fonctionnement en liaison froide sera généralisé pour tous les satellites. L'outil sera calibré pour la production de 1 700 repas par jour.

Cette opération aura pour objectifs :

- L'augmentation de la capacité de production de repas,
- La création d'une cuisine moderne et permettant de répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs futurs de la commune,
- La prise en compte des attentes et des besoins de tous les acteurs concernés par le projet, notamment des équipes du service de restauration,
- Accroître la politique de maintien à domicile : la structure permettra d'absorber l'augmentation en production des portages de repas (les demandes sont croissantes actuellement) **Le permis de construire a été déposé en mars 2022 et les travaux débuteront au deuxième trimestre 2023.**



## DES VACANCES D'ÉTÉ animées !

Durant l'été, le service Sport et Vie Associative propose de nombreuses activités aux jeunes du territoire. Faire découvrir des activités sportives et ludiques d'évasion, en profitant des atouts de La Hague, tel est l'objectif de ce programme d'activités.



### INFOS ET CONTACTS

Direction sport & vie associative  
02 33 01 93 29 - vieassociative@lahague.com

### Les semaines découverte

En collaboration avec de nombreuses associations du territoire, les semaines découverte constituent une offre à la carte en juillet, à destination des jeunes Haguais âgés de 6 à 16 ans. Tout au long de l'été, ils peuvent ainsi découvrir différentes activités : sports en plein air, activités nautiques et sports mécaniques.

Afin de le rendre plus attractif, le dispositif évolue depuis 2019, avec un programme d'activités ludiques, d'évasion en lien avec le territoire et bien d'autres dédiées aux familles afin de renforcer le lien intergénérationnel.  
**Du 7 au 29 juillet 2022.**

### Les animations escalade estivales

En juillet et en août, la commune de La Hague propose aux jeunes Haguais de nouvelles sessions d'escalade.

Des stages de découverte d'initiation mais aussi de perfectionnement à cette pratique sont prévus, les séances sont encadrées par un éducateur des activités physiques et sportives.

**Du lundi 11 au vendredi 22 juillet et du 16 au 31 août 2022 :**

- Matin : stages d'escalade, libre à tous
- Les après-midis sont consacrées aux sessions d'escalade dédiées aux jeunes inscrits aux centres de loisirs et aux maisons de jeunes haguaises. A partir de 6 ans.

### Inscriptions pour les vacances scolaires

4 centres de loisirs existent sur le territoire : HVL à Biville, Familles Rurales à Urville-Nacqueville, Phare à Omonville-la-Rogue et Vitanim'hag à Beaumont-Hague. N'hésitez pas à vous rapprocher des associations pour toute information.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT DES ENJINS MOTORISÉS SUR L'ESTRAN

Selon l'arrêté préfectoral du 26 mai 2020, le stationnement libre des véhicules motorisés sur l'estran, dite aussi zone de marnage, n'est plus autorisé.

Le 20 janvier dernier, la municipalité a signé la Convention d'utilisation temporaire du domaine public maritime portant autorisation de créer des zones de stationnement de véhicules motorisés et remorques sur le domaine public maritime de La Hague. Les zones de stationnement sont désormais soumises à une redevance prise en charge par la commune.

Ce dispositif vise à permettre la poursuite des activités nautiques exercées depuis l'estran, tout en garantissant la sécurité des personnes et en assurant la protection de l'environnement.

Des zones de stationnement ont été instaurées à Vauville et Urville-Nacqueville. Pour en savoir plus sur ce règlement, consulter le site internet de la commune : <http://www.lahague.com> (rubrique Institution, L'accès aux textes règlementaires et actes administratifs)



# DES CAPTEURS installés dans les écoles

**Pour suivre les préconisations formulées par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et prévenir les risques de transmission de la Covid-19, la municipalité de La Hague s'engage dans une démarche de déploiement de capteurs CO<sub>2</sub> au sein de ses établissements scolaires. Cette démarche fait écho avec celle entreprise en matière de maîtrise de la qualité de l'air intérieur, initiée avant la pandémie pour ces mêmes établissements et pour lesquels des mesures contre les polluants sont en cours.**

Le dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), est un gaz expiré lors de la respiration humaine qui s'accumule dans les espaces clos et mal ventilés.

Le taux de renouvellement de l'air et par voie de conséquence, sa qualité peut être appréciée par des mesures en concentration de CO<sub>2</sub>. C'est à ce niveau que les capteurs de CO<sub>2</sub> entrent en jeu.

Ainsi, à compter de début avril, la commune de La Hague installera ces capteurs au sein de chacune des 51 classes des écoles maternelles et élémentaires du territoire pour un investissement total de 5666€ HT. Pour ce faire, elle pourra bénéficier d'un soutien financier exceptionnel du Ministère de l'éducation jeunesse, sports, enseignement supérieur recherche déployé à l'intention des collectivités territoriales. Une enveloppe de 20 millions d'euros y est consacrée au niveau national.

Ce capteur portable évalue en continue le taux de CO<sub>2</sub> présent dans l'air, matérialisé par une valeur affichée sur l'écran en PPM (partie par millions). Selon la concentration et les seuils préprogrammés, des codes couleurs sont associés et s'affichent en « temps réel » (de vert à rouge selon la qualité de l'air) ; rendant le dispositif plus ludique au regard du public ciblé (les enfants en particulier).

En effet, son utilisation sert à sensibiliser les personnels et les élèves à l'importance de l'aération, rappelant en parallèle les mécanismes induits de propagation des virus (pas uniquement le sars-Cov2), des polluants « intérieurs » au sens large.

Cette installation s'ajoute aux autres recommandations émises par le HCSP comme l'aération régulière des classes. D'après l'avis prononcé par ce dernier, une concentration en CO<sub>2</sub> supérieure à un seuil de 800 ppm doit conduire :

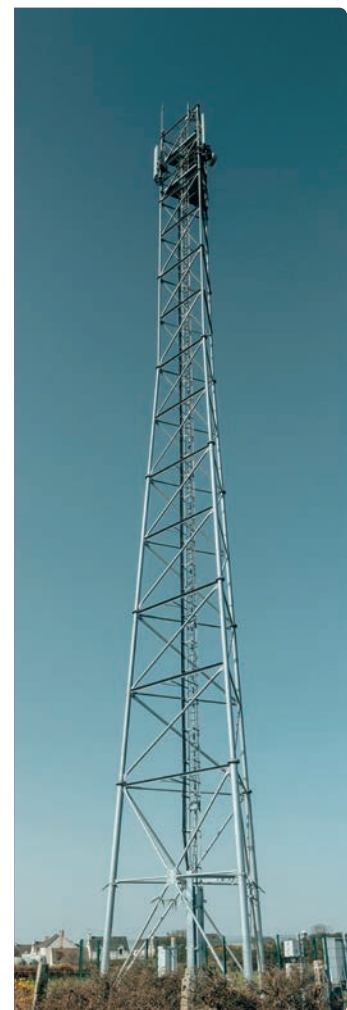
- dans tous les cas à ne pas occuper la salle,
- à agir en termes d'aération/renouvellement d'air et/ou de réduction du nombre de personnes admises dans les locaux d'un Établissement Reçevant du Public (ERP).

L'emploi de ces capteurs figure donc, au-delà de la simple question de la Covid-19, parmi les outils utiles pour améliorer la qualité de l'air dans les écoles haguaises.

# ANTENNES RELAIS

Dans le cadre d'un accord entre le gouvernement et les opérateurs de téléphonie mobile, de nouvelles implantations d'antennes relais ont été actées pour diminuer le nombre de « zones blanches ». On appelle « zone blanche », un territoire non couvert par un réseau mobile. Le déploiement des antennes relais permet d'assurer la disponibilité et la qualité du service mobile sur le territoire national. Parfois, il arrive que l'on rencontre plusieurs opérateurs sur une même installation. À ce jour, sur le territoire de La Hague, les antennes relais en service et en attente sont :

Commune déléguée	Secteur	Opérateur(s)	Mise en service
ST GERMAIN-DES-VAUX	Proche chemin de l'Aubépine	BOUYGUES TELECOM	2021
JOBourg	Site d'Orano proche du rond-point des Chèvres	SFR BOUYGUES TELECOM	2013 2019
	2 antennes répertoriées		
JOBourg	Site d'Orano	ORANGE	2001
JOBourg	Rond-point des Chèvres	FREE	En attente de mise en service
DIGULLEVILLE	ZA de Digulleville proche du site Andra	SFR	1997
		BOUYGUES TELECOM	2018
BEAUMONT-HAGUE	Château de Beaumont	SFR BOUYGUES TELECOM	2018 1998
BEAUMONT-HAGUE	Proche Heau Fabien : Le Mont des Trépieds	ORANGE FREE	1998 2017
URVILLE-NACQUEVILLE	Stade de la Charrière	SFR	2002
		ORANGE	2003
		FREE	2016
		BOUYGUES TELECOM	2002
SAINTE-CROIX-HAGUE	Heau Mouchel / La Fosse du Gast	SFR	1996
SAINTE-CROIX-HAGUE	Route des Palières / rue d'Ozouville	ORANGE	2020
SAINTE-CROIX-HAGUE	Route du Bigard	ORANGE	1997
ACQUEVILLE	Route de la Hague	SFR	2018
		BOUYGUES TELECOM	1998
FLOTTEMANVILLE-HAGUE	Route du Haras	ORANGE	2021
BIVILLE	Proche de la carrière et étang de Clairefontaine	SFR	2005
		FREE	2018
		BOUYGUES TELECOM	2017
BIVILLE	Rue de la Ruette David	ORANGE	2021
VASTEVILLE	Entre le Faudais et le Grand Hameau	ORANGE	2020



Chaque projet de pose d'une antenne relais est étudié en amont pour vérifier sa conformité avec le droit à l'urbanisme et fait donc l'objet d'un dépôt de déclaration préalable. Certains projets ont été refusés comme au sein des communes déléguées d'Omonville-la-Rogue, Gréville-Hague et Vasteville au motif que les antennes relais doivent s'implanter en continuité avec les villages et agglomérations au sens de la Loi Littoral (avis du Conseil d'État – 11 juin 2021). A Jobourg, au rond-point des chèvres, une antenne a vu le jour. Cette installation a été possible car l'usine Orano est considérée comme une agglomération au sens de la Loi Littoral et fait partie de la cartographie du SCoT du Pays du Cotentin. Cette antenne est actuellement implantée et devrait être mise en route prochainement. Afin d'étudier de nouvelles possibilités d'implantation, **de nouveaux rendez-vous sont programmés avec les opérateurs.**

**Afin d'améliorer le cadre de vie, la commune de La Hague prévoit des travaux de réhabilitation :**

**Goury :** stabilisation de la rive au niveau de l'accès piéton

**Baie Écalgrain :** pose du sanitaire public

**Urville-Nacqueville :** réfection des parkings place de la mairie en avril-mai et travaux d'aménagement de l'avenue Beauséjour : en raison des délais de fourniture des matériaux liés au contexte international et dans le but de ne pas entraîner de nuisances durant la période estivale, le démarrage des travaux est reporté au mois de septembre. La réunion publique de présentation du chantier se tiendra également au mois de septembre.

# LE RÉSEAU D'AUTOSTOP ORGANISÉ À VOS INSCRIPTIONS !



Dans le cadre du Plan de Déplacement du Cotentin et de la politique de Développement Durable de la commune de La Hague, les deux collectivités développent un réseau d'auto-stop organisé, totalement libre et gratuit, à partir de 16 ans. Pour y avoir accès, c'est le moment de vous inscrire !

## L'autostop organisé, c'est quoi ?

À l'aide de kits et de panneaux, l'autostop organisé vise à faciliter et sécuriser la prise d'auto-stoppeurs. Il permet aussi d'apporter une réponse complémentaire au problème de transport en milieu rural, de réduire le nombre de véhicules sur la route et de développer du lien social.

## Comment repérer le réseau et être vu ?

56 panneaux « arrêt autostop » ont été posés au sein du territoire de La Hague par les services techniques. Le jour de l'inscription, les auto-stoppeurs se voient remettre un kit spécifique pour être bien visibles (ardoise, brassard réfléchissant, dépliant des arrêts...). Les automobilistes également reçoivent un kit pour que tout le monde se reconnaisse en tant que membre du réseau.

## Comment s'inscrire à l'autostop organisé et sous quelles conditions ?

Envie de faire de l'autostop plus sereinement ? Pour faire partie du réseau d'autostop organisé, il suffit d'être âgé au minimum de 16 ans et de s'inscrire.

Pour ce faire, rendez-vous à la mairie de La Hague, dans les mairies déléguées ou dans les bureaux d'information touristique de Goury et de Cherbourg-en-Cotentin, muni de quelques justificatifs.

SI VOUS ÊTES ...		PASSAGER AUTO-STOPPEUR MAJEUR	AUTOMOBILISTE	AUTOMOBILISTE OU PASSAGER AUTO-STOPPEUR	PASSAGER AUTO-STOPPEUR MINEUR
<b>Justificatifs à présenter le jour de l'inscription</b>	Carte d'identité en cours de validité	x	x	x	x
	Permis de conduire en cours de validé		x	x	
	Carte d'identité en cours de validé d'un tuteur légal				x (et venir accompagné du tuteur lors de l'inscription)
<b>Documents à signer le jour de l'ins- cription</b>	La charte d'utilisateur	x	x	x	x
	Une attestation conducteur (attestation sur l'honneur certifiant que vous possédez une assurance responsabilité civile et que vous êtes en possession d'un permis de conduire en cours de validité)		x	x	
	Une autorisation parentale (attestation sur l'honneur certifiant que vous êtes assuré civilement et vous autorisant à participer au dispositif en tant que mineur auto-stoppeur)				x
<b>Documents remis le jour de l'inscrip- tion</b>	Un kit auto-stoppeur (ardoise, brassard réfléchissant, dépliant des arrêts, sac en tissu dans lequel ranger tout le nécessaire du bon auto-stoppeur)	x		x	x
	Kit automobiliste (autocollant véhicule)		x	x	

# OPÉRATION RAMASSAGE DES DÉCHETS SUR LES PLAGES !

Conformément au programme d'actions du Plan Communal de Développement Durable (PCDD), la commune de La Hague a organisé une opération de ramassage raisonné des macro-déchets de plage, qu'elle souhaite reconduire annuellement.

Organisée le 26 mars, avant la période de nidification des gravelots sur nos plages, cette opération de ramassage s'est coordonnée avec celle menée depuis de nombreuses années par la Mare de Vauville. Au total, 160 personnes, habitants de La Hague et des environs, se sont mobilisées en passant au crible 7 sites de la commune :

- La plage de Biville-Vasteville
- La plage de Vauville
- La baie d'Ecalgrain
- Le port de Goury
- Le port d'Omonville-la-Rogue
- La baie de Quervière
- La plage d'Urville-Nacqueville

Grâce à l'implication de tous, des plastiques, des micro-plastiques, des déchets de pêche (cordages et filets etc.), du bois traité, des bouchons et des bouteilles ont été ramassés ! Pour ce faire, la commune a bénéficié de l'accompagnement des ambassadeurs du tri qui ont dispensé une formation au ramassage raisonné auprès de volontaires. Ces nouveaux « ambassadeurs » ont pu assurer et animer les collectes de plage sur le littoral de La Hague. Les équipes étaient soutenues également par les gardes du littoral du Symel et les services techniques de La Hague. La veille, Marie-Léa Traver, conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale de la Mare de Vauville, et les écoliers de CE1 et CE2 de Beaumont-Hague ont récupéré 35 kg



de déchets sur la plage vauvillaise.

Pour Marie Lapprend, adjointe au maire en charge du développement durable : « il était important d'organiser cette collecte avant le mois d'avril car les gravelots commencent alors à s'installer dans les galets pour pondre, dans des nids particulièrement discrets. Ces petits oiseaux, as du camouflage, sont très sensibles au dérangement. C'est pourquoi nous vous incitons à éviter de marcher sur le haut de plage et à tenir vos chiens en laisse, à partir du mois d'avril et jusqu'à la fin du mois d'août. Vous pouvez trouver sur le site « Plages vivantes » du CPIE du Cotentin, les endroits où ils sont susceptibles de nicher dans La Hague ainsi que de nombreuses ressources pour organiser vos collectes de manière responsable. » Rendez-vous en 2023, le dernier week-end de mars, pour la prochaine opération.

## Les lisses de mer, des milieux de vie à préserver !

En restant sur la plage, les éléments naturels (algues échouées, bois flotté, restes et petits cadavres d'animaux) constituent un lieu de vie et une source de nourriture pour une faune très variée (insectes, araignées, petits crustacés, oiseaux...). De plus, leur décomposition enrichit le sol en nutriments permettant le développement des plantes sur le haut de plage. Celles-ci participeront à la lutte contre l'érosion des dunes, en venant piéger le sable.

[www.plagesvivantes.com](http://www.plagesvivantes.com)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

D'après les données du Ministère de la Transition écologique,

- **75% : c'est la part de plastique dans les déchets marins**
- **400 à 500 ans, c'est la durée que mettent les plastiques à se détériorer**
- **94 % des estomacs d'oiseaux de mer du Nord contiennent du plastique**
- **86 % des tortues marines les ingèrent en les confondant avec le zooplancton**

## Ayez le bon réflexe :

- un mammifère marin échoué, je reste à distance, et je contacte PELAGIS au 05 46 44 99 10 (Attention, les phoques passent une partie de leur vie sur le sable, donc un phoque sur l'estran ne signifie pas qu'il est en difficulté ; je préserve sa tranquillité et me tiens à distance)
- un explosif, je contacte la gendarmerie

## TROC AUX PLANTES OU L'ÉCHANGE MALIN !

Le 10 juillet à 10h30, la commune de La Hague et un collectif d'habitants d'Omonville-la-Petite organisent la deuxième édition de "Troc aux plantes" au champ communal Le Gravelas.

Le principe ? Echanger ses plantes vivaces, semis, trucs et conseils pour agrémenter les jardins de façon économique mais pas seulement. Pour Thérèse Delacour, maire déléguée d'Omonville-la-Petite, il s'agit aussi « de trouver matière à se rencontrer, échanger, favoriser le lien social. Cette matinée sera clôturée par un buffet apéritif. De quoi passer un moment convivial ! » s'exclame-t-elle. En somme, pour cet événement, il suffit d'apporter quelques boutures... arrosées de bonne humeur.

# Du côté de l'Agglo

## LA POUBELLE DE DEMAIN, une révolution pour le Cotentin

**Afin de réduire considérablement le volume de déchets contenu dans les poubelles noires, la Communauté d'Agglomération met en place le tri de tous les emballages plastiques et tous les papiers.**

À ce jour, les habitants du Cotentin produisent en moyenne 259 kg de déchets par an qui ne pourront être valorisés, car déposés dans la poubelle noire. «*Nous ramassons chaque année l'équivalent de cinq Tours Eiffel d'ordures ménagères non recyclées*» déclarait le 8 mars dernier David Margueritte, président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. C'est pourquoi, cette dernière ambitionne de réduire les déchets, réutiliser les objets et biodéchets, trier les emballages et papiers.

En plus des bouteilles et flacons, tous les emballages et papiers pourront être déposés dans les bacs jaunes :

- **tous les pots et tubes** : yaourt, beurre, crème fraîche, fromage banc, dentifrice, crème hydratante, etc.
- **tous les sacs et sachets en plastique** : légumes et fruits, fromage, éco-recharges, films autour des revues, film autour des packs de lait ou des rouleaux de papier-toilette, etc.
- **toutes les barquettes de viande, charcuterie, poisson ou légume, et boîtes de pâtisseries**, etc.
- **tous les petits emballages métalliques** : capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère, etc.

Mais ce n'est pas tout ! Au cours du semestre 2022, chaque commune verra les jours et les rythmes de collecte changer. Concernant la commune de La Hague, ce sera à partir du 3 octobre 2022.

Pour une harmonisation du service, les habitants d'une zone rurale, pavillonnaire, touristique ou urbaine auront un système de collecte identique. Autrement dit, un habitant de Jobourg et un autre d'Yvevot-Bocage bénéficieront du même nombre de collecte par semaine. Dans la mesure du possible, l'agglomération souhaite privilégier la collecte en porte-à-porte (bacs noirs pour les ordures ménagères et bacs jaunes pour les déchets recyclables) et favoriser le compostage à domicile. Quelques semaines avant la mise en place effective, un agent habilité viendra à chaque domicile concerné pour connaître les besoins du foyer :

- **le volume des bacs** sera adapté à la composition du foyer et à la fréquence de collecte
- **un composteur sera proposé gratuitement.** Il est également possible d'en faire la demande sur internet ([lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)) ou en se rendant aux permanences des ambassadeurs de tri et de la prévention.

L'entreprise SULO livrera ensuite les bacs du 13 juin au 30 septembre 2022.

À noter que seule la collecte des emballages en verre restera en points d'apport volontaire. De nombreuses colonnes supplémentaires seront installées.

**Une question ? Besoin de plus de renseignements ?** Un numéro gratuit et ouvert à tous a été mis en place : 02 33 53 92 04. Aussi, rendez-vous sur le site internet [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr) et aux permanences des ambassadeurs au tri et de la prévention (toutes les dates seront diffusées sur ce même site et les pages Facebook : « Communauté d'agglomération du Cotentin » et « Réduire ses déchets dans le Cotentin »)

### HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2022 :

- Gréville-Hague : ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Les cartes d'accès ne sont plus obligatoires.



LA TENUE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS MENTIONNÉS EST CONDITIONNÉE PAR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE. NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS TENIR INFORMÉS SUR LE SITE OU LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE.

# Les Actus

## Élections législatives 2022

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

### Les bureaux de vote

Dans la commune de La Hague, les 20 bureaux de vote ouvriront à 8h et fermeront à 19h.

Pour rappel, concernant la commune déléguée de Beaumont-Hague, qui est également le bureau centralisateur, c'est l'espace culturel qui servira de bureau de vote.

### Listes électorales : vous pouvez encore vous inscrire !

Pour les élections législatives vous avez **jusqu'au 4 mai pour l'inscription en ligne et jusqu'au 6 mai 2022 en mairie déléguée ou à la mairie de La Hague.**

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit, l'Etat a mis en place le « Portail des élections »

Ce portail ergonomique et intuitif, centralise sur une même plateforme l'ensemble des démarches relatives aux élections en France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations sur votre bureau de vote, etc.

### Les procurations

Vous allez être absent le jour d'une élection ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

**Nouveauté :** Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à autre électeur **même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire doit toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place munie de sa pièce d'identité.** Les procurations dématérialisées ne seront plus gérées en mairie mais directement via le répertoire électoral unique.

Vous pouvez vous rendre en gendarmerie, 28 Rue d'Aurigny, 50440 La Hague et vérifier votre inscription électorale, vos informations personnelles ainsi que vos procurations en mairie déléguée, à la mairie de La Hague ou sur le site « Portail des élections »

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,  
CONTACTER LE SERVICE CITOYENNETÉ  
AU 02 33 01 53 33

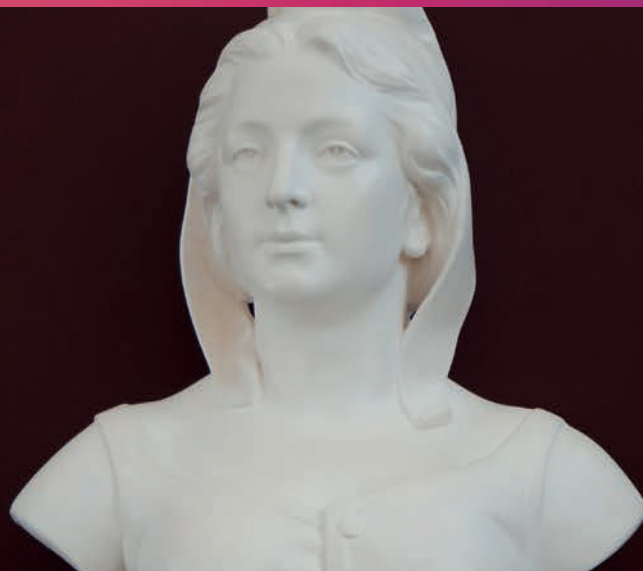
## Élections 2022, appel à volontaires pour la tenue des bureaux de vote

La mairie de La Hague lance à nouveau un appel aux habitants volontaires pour être assesseurs en vue des prochaines élections législatives, les 12 et 19 juin 2022.

Le rôle des volontaires consiste à assister les élus dans la tenue des bureaux de vote de la commune et pour les opérations de vote (vérification de l'identité des électeurs, contrôle des listes d'émargement, dépouillement etc.).

**Intéressé(e) ?** Si vous êtes majeur et inscrit sur les listes électorales de la commune de La Hague, vous pouvez vous manifester auprès de votre mairie déléguée ou auprès de la mairie de La Hague. Le service citoyenneté est à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires si besoin au : 02 33 01 53 33

Vous pouvez également remplir la fiche de participation en ligne sur le site internet de La Hague [www.lahague.com](http://www.lahague.com) et la retourner à : [courrier@lahague.com](mailto:courrier@lahague.com)



# CARTE DES BUREAUX DE VOTE



- Légende**
- BC Bureau centralisateur - Espace culturel Michel Canoville, 4 Rue des Tohagues
  - 1 Espace culturel Michel Canoville, 4 Rue des Tohagues
  - 2 Mairie déléguée, 19 Rue de l'Eglise
  - 3 Salle communale, 4 Rue du Hameau les Cours
  - 4 Mairie déléguée, 16 Rue Thomas Hélye
  - 5 Mairie déléguée, 2 Route du Bourg
  - 6 Mairie déléguée, 23 quinques Rue Désert
  - 7 Mairie déléguée, 7 Rue de l'Eglise d'Eculleville
  - 8 Mairie déléguée, 7 Rue de la République
  - 9 Mairie déléguée, 1 bis Route des Falaises
  - 10 Mairie déléguée, 15 Rue de l'Eglise St Michel
  - 11 Salle communale, 8 Rue dela Mare Boisneau
  - 12 Mairie déléguée, 21 Hameau Fleury
  - 13 Mairie déléguée, 24 Rue du Général Leclerc
  - 14 Mairie déléguée, 12 Rue de l'Eglise de Ste-Croix
  - 15 Mairie déléguée, 27 Rue les Bizeaux
  - 16 Mairie déléguée, 130 Rue de la Libération
  - 17 Mairie déléguée, 600 Place de l'Ancien village
  - 18 Mairie déléguée, 600 Place de l'Ancien village
  - 19 Mairie déléguée, 6 Rue Jean-François Millet
  - 20 Salle communale, 10 Rue du Pavillon

# Recensement 2022

## UNE PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE

Avec un taux de participation de 99,8%, le recensement annuel qui s'est déroulé du 26 janvier au 28 février 2022, a fait l'objet d'un bel investissement de la part des Haguais, des agents recenseurs et ceux de la commune.

Auparavant, l'ensemble de la population du territoire de La Hague était recensé une année sur cinq. Pour La Hague, commune nouvelle de plus de 10 000 habitants, ce sont en moyenne 480 adresses qui sont recensées tous les ans. Il s'agit de 8 % de la population tirée au sort par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) chaque année (échantillon d'adresses).

En 2021, le recensement n'avait pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. En 2022, l'INSEE a instauré un certain nombre de mesures afin de prévenir la pandémie tout en assurant le bon déroulement du recensement : port du masque obligatoire, porte à porte uniquement et interdiction de se rendre au sein du domicile de l'habitant. En dépit de ces conditions dégradées, seulement 0,02% des adresses n'ont pas obtenu de réponses et ce, pour diverses causes comme par exemple des militaires partis en mission de longue durée qu'il était impossible de joindre. Au total, sous la coordination de l'agent en charge du Recensement de la Population, Michelle Wittemberg, les quatre agents recenseurs, Alexandre Sophie, Hugo Huaux, Manon Lamotte et Le Tellier Gisèle ont collecté 471 adresses avec

l'aide des secrétariats de mairie déléguée.

### Une dématérialisation accrue

En 2022, les Haguais ont répondu majoritairement par internet : 68,1% alors que ce pourcentage était de 54,2% en 2020. Comme l'indique Michelle Wittemberg, « Il ne faut pas hésiter à appeler directement la mairie de La Hague ou les mairies déléguées pour demander de l'aide si vous ne parvenez pas réaliser votre recensement en ligne. Les Haguais ont bien accompli leur devoir, car oui, se faire recenser est une obligation. » Mais à quelles fins ?

### A quoi sert le recensement ?

Les données collectées dans le cadre du recensement permettent de connaître les besoins de la population actuelle (écoles, transports, logements, établissements de santé et de retraite). Elles sont donc utiles dans la construction du budget de chaque commune.

Le recensement de la population est gratuit. Ces données sont confidentielles et inutilisées à des fins commerciales et d'enquêtes fiscales.

L'INSEE procède à des calculs et annoncera en mai prochain l'éventuelle évolution de la population haguaise.



## S'INFORMER SUR LES ARNAQUES

Le CCAS de La Hague organise une conférence-débat sur le thème « Se protéger et réagir face aux arnaques » animée par une juriste du Centre d'Information sur les Droits Femmes et des Familles de la Manche (CIDFF) et un bénévole de l'Association nationale de défense des consommateurs et usagers (CLCV). Cette conférence gratuite, ouverte à tous les habitants de La Hague, aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 à 18h à la salle communale à Urville-Nacqueville.

### RENSEIGNEMENTS

Edith Philippart au 06 87 23 39 77 et/ou Sophie Martin au 06 47 71 25 99

## CULTURE

# L'ÉTRANGE CAS DU DOCTEUR JEKYLL ET DE MONSIEUR HYDE

LE 13 MAI 2022 À 20H30 - Théâtre de masques CRÉATION 2021

CIE ANNIBAL ET SES ÉLÉPHANTS - D'après le roman de Robert Louis Stevenson / Spectacle en cours de création

Dans une adaptation où l'effroi démesuré et grandiloquent convoque le burlesque et le comique, la compagnie Annibal et ses Eléphants a choisi de mettre en scène le célèbre personnage de Stevenson. Son histoire ? Une course-poursuite trépidante, traitée comme une bande dessinée vivante, à la recherche d'une inconcevable vérité.

L'histoire de Jekyll et Hyde est bien connue de tous mais plus souvent en référence aux films qu'à l'œuvre littéraire. Suivre le scénario du roman où le protagoniste n'est pas Jekyll (comme on le voit dans la plupart des films où ce sont les affres du docteur qui sont exploitées) est le choix de la compagnie. C'est Utterson, le notaire, qui enquête pour découvrir qui est cet étrange M. Hyde et quels liens l'unissent à Jekyll.

Pour conter cette histoire universelle qui évoque la complexité de l'âme humaine, l'équipe artistique s'est entourée de collaborateurs de talents, tant pour le graphisme que pour la création des masques ou de l'univers sonore.



© Photo : Neïrini Skoura

À partir de 8 ans  
Durée : 1h10  
Tarifs : 10€/8€/4€/abonné

## CULTURE

# LES VARIATIONS GOLDBERG

DE JEAN-SÉBASTIEN BACH

CRÉATION 2022

LE 4 JUIN 2022 À 20H30 Par l'ENSEMBLE JOSEPH HEL

L'Ensemble Joseph Hel explore les « Variations Goldberg » de Jean-Sébastien Bach, dans une version pour trio à cordes. Pour les accompagner dans cette expérience, les musiciens convoquent sur la scène des corps dansants, des corps poétiques, ainsi que d'autres représentants variés du vivant pour créer ensemble un espace propice à repenser notre rapport au monde, de « nous » sensibiliser aux « autres ».

L'Ensemble Joseph Hel est une formation à géométrie variable qui n'a de cesse d'explorer un répertoire varié à travers une pratique musicale historiquement informée : du trio à cordes à l'interprétation de commandes inédites faites à des compositeurs d'aujourd'hui. Les passerelles que l'Ensemble Joseph Hel lance entre les époques et les styles favorisent l'expérimentation artistique. L'excellence des parcours de chacun, la transdisciplinarité et l'originalité des méthodes d'approche du répertoire, sont autant d'éléments mobilisés pour permettre l'émergence d'une esthétique nouvelle du concert, où l'intention individuelle laisse place au projet collectif. Les interactions entre les univers artistiques, poétiques ou scientifiques sont des ponts qui nourrissent et fécondent la réflexion collégiale de l'ensemble.

« Nous ne sommes, nous que l'on nomme sapiens, que d'infimes variations esseulées sur la scène d'un thème égaré au lointain. »



À partir de 10 ans  
Durée du spectacle : 1h20  
Tarifs : 10€/8€/4€/abonné

© Photo : Masha Mosconi



## CULTURE

### LA HAGUE EXPOSÉE sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris

Le Marais Poitevin, la Vallée de la Vézère, les Gorges de l'Ardèche, le canal du Midi et La Hague... Leur point commun ? Tous ces paysages emblématiques font partie des 13 Grands Sites de France, labélisés ou en projet, dont les 80 clichés seront exposés sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris, du 5 mars au 3 juillet 2022. Organisée par le Sénat et l'Association France Patrimoines et Territoires d'exception, cette exposition vise à sensibiliser les promeneurs sur la diversité, la richesse et les actions engagées pour la gestion et la protection des sites patrimoniaux, les espaces naturels et le savoir-faire français. A travers ces photos, le Réseau des Grands Sites de France souhaite donc interpeller le grand public sur la démarche de protection et de développement durable menée par ses membres. Depuis 2018, la commune de La Hague est en effet membre du Réseau des Grands Sites de France et œuvre dans ce cadre pour préserver ses paysages exceptionnels (par des actions éducatives, des documents de gestion, ...).

## CULTURE

### L'ÉCOLE EN SCÈNE !

- **les 7/8, 21/22 mai et le mercredi 1<sup>er</sup> juin (restitution publique à 19h30 à l'espace culturel de La Hague)**, est proposé un stage de danse animé par Sibille Planques, de la compagnie « L'estampe/Nathalie Pubellier » (Nathalie Pubellier est professeure au CNSMD de Paris)
- **le 8 juin à 18h, 19h et 20h** : spectacle des ateliers cirque de l'école encadrés par la compagnie Sol'Air, à l'espace culturel de La Hague.
- **le 15 juin de 16h à 19h** : deuxième édition des portes ouvertes de l'école de musique pour essayer différentes activités : agrès, danse...et bien d'autres.
- **les 18 et 19 juin** : stage de steelpan suivi d'un concert de Poppers frontal. Le steelpan est un instrument à percussion des Caraïbes fabriqué à partir de bidons d'huile martelés.
- **le 21 juin 2022 à 18h30** : une cinquantaine d'élèves de l'école de musique de La Hague, dont une trentaine en situation de handicap participent à un spectacle encadré par Laurent Fautrat, enseignant spécialisé, Valentin Valognes de la compagnie de cirque Sol'Air et Véronique Ben Ahmed, danseuse contemporaine de la compagnie Nejma ainsi que d'autres enseignants musiciens de l'école.

**Les équipes de l'École des arts vivants de La Hague organisent plusieurs temps forts à ne pas manquer !**

Comme l'affirme François Zerna, responsable de l'école des arts vivants à l'Espace culturel de La Hague, « l'idée est de réserver aux personnes en situation de handicap un accueil inclusif ». Cela fait maintenant 4 à 5 ans que des ateliers musicaux leur sont spécifiquement ouverts et ils ont depuis toujours participé aux événements de l'école. Ce spectacle leur est dédié en priorité et, chose nouvelle, ils seront accompagnés sur scène par des élèves valides de l'école.

- **le 22 juin 2022** : les élèves de CE2 de l'école d'Acqueville jouent leur ultime concert après trois années d'apprentissage de la musique à raison de deux fois par semaine sur le temps scolaire.
- **les 25 juin à 20h30 et 26 juin 2022 à 16h** : spectacle des ateliers de danse contemporaine de l'école encadrés par Pascale Ansot de la compagnie Arkanso.
- **du 20 au 25 juin**, l'école en scène, c'est aussi : un spectacle de théâtre, des restitutions des ateliers jazz, musiques actuelles, classes instrumentales. Chaque soir ou après-midi de la semaine, il y aura à voir et à entendre.

# Le plein de projets EMI !

En partenariat avec BiblioManche, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie et l'association FakeOff, le réseau ZigZag des médiathèques organise plusieurs temps forts EMI (Education Média et Image), du 25 avril au 25 mai.

### Exposition

« Éveiller l'esprit critique, parlons-en ! »

Du 25 avril au 25 mai, une exposition sensibilise les jeunes de 9-12 ans à l'usage des réseaux sociaux, en les éduquant aux médias et à l'information, en les mettant en garde contre des théories complotistes, en luttant contre les discriminations et en promouvant le principe de laïcité.

#### À la médiathèque d'Urville-Nacqueville

##### Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 15h30/18h

Vendredi : 15h30/19h

Samedi : 10h30/12h30. Enfants et ados

Entrée libre

### Exposition

« histoires de fausses nouvelles »

Du 25 avril au 25 mai, désinformation, mensonge, canular, propagande, la « fausse nouvelle » a été remise au goût du jour sous l'appellation de « fake news » puis de « infox ». Mais elle ne date pourtant pas d'hier.

La Bibliothèque nationale de France et le Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information (CLEMI) traitent cette question essentielle pour notre démocratie par l'étude des documents patrimoniaux.

Cette exposition pédagogique en affiches propose des outils et des pistes de réflexion permettant de se repérer, de trier, d'identifier les sources et l'information pertinente pour cultiver l'exercice citoyen d'un doute méthodique.

#### A la médiathèque de Beaumont-Hague

##### Heures d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi : 16h/18h.

Mercredi : 10h30/12h et 14h/18h

Samedi : 10h/13h. Adultes et ados

Entrée libre

### Rencontres avec le monde de la presse

Du 25 au 29 avril à la médiathèque de Beaumont-Hague, les collégiens de 4<sup>e</sup> participent à des ateliers de l'émission Radio Collège, d'autres classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> rencontrent des journalistes pour une sensibilisation à l'information. Le 27 avril matin et après-midi, les élèves de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de la MFR d'Urville-Nacqueville seront à ces rencontres à la médiathèque d'Urville-Nacqueville.



### Projection du film

« Les médias, le monde et moi »

**suivie d'un débat avec les journalistes de l'association FakeOff**

La soirée du 29 avril, ce film antidote aux maux des médias et à notre perception abîmée du monde est projeté à la médiathèque de Tonneville.

Fake News, infobésité, rejets des médias, défiance à l'égard des journalistes, etc. La presse a du plomb dans l'aile et le public semble en avoir ras le bol des informations déversées du matin au soir sur les ondes. Pourquoi et comment en sommes-nous arrivés là ? Est-il possible de renouveler le métier journalistique ? D'adopter une autre posture entre producteur et consommateur d'info ? A travers cette enquête, la réalisatrice, elle-même journaliste, partage son expérience, ses questionnements, et investigate les effets de la fabrique de l'information sur notre conception du monde.

Dans un périple qui nous mène du Danemark aux Etats-Unis, en passant par la France et le Royaume-Uni, cette introspection s'enrichit de nombreux échanges. L'enthousiasme de nos interlocuteurs et les exemples mis en avant prouvent que ça marche : n'est-il pas temps, dans la profession, et avec le public, d'envisager de nouveaux chemins de faire ?

Gratuit-sur réservation

### L'association FakeOff

FakeOff a été la première association de journalistes issue essentiellement du monde de l'audiovisuel à s'engager pour le développement de l'esprit critique et la lutte contre la désinformation de masse chez les jeunes.

**Géoparc : une exposition itinérante** Les Haguais pourront voir l'exposition itinérante Géoparc à la médiathèque de Vauville du 9 avril au 29 juin. Cette exposition montre les mécanismes et les dangers de la submersion marine liés au réchauffement climatique.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

## CULTURE

# LE GUIDE DES 37 JARDINS REMARQUABLES NORMANDS

Réalisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), ce guide présente les 37 jardins normands qui bénéficient actuellement du label « jardin remarquable », label décerné par l'État - Ministère de la Culture. Trois jardins de La Hague en font partie : Urville-Nacqueville, Vauville et Saint-Germain-des-Vaux.

Ces 37 jardins labellisés sont publics ou privés, petits ou grands et répartis sur l'ensemble du territoire normand. Ils reflètent la diversité du monde des jardins et la passion de leur propriétaire-jardinier.

Ce label est délivré par l'État - Ministère de la Culture - aux jardins ouverts au public présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. Il est attribué par décision du préfet de région pour une durée de 5 ans renouvelable.

C'est le préfet de région qui se prononce sur les demandes d'attribution ou de renouvellement du label après avis du groupe de travail régional dédié statuant sur le fondement d'un dossier complet déposé par le demandeur et faisant suite à une visite de son jardin. Les critères d'évaluation sont les suivants : la composition, l'insertion dans le paysage, les éléments remarquables, l'intérêt historique et botanique, l'accueil du public, l'entretien et le respect de l'environnement. Chaque critère est noté et le jardin doit obtenir plus de 60 sur 100 pour être labellisé.

La publication d'un ouvrage portant sur les jardins labellisés normands valorise ces lieux d'une grande richesse et parfois peu connus. À partir du 24 mars 2022, ce guide est vendu en ligne au prix de 9€ et dans toutes les librairies.



## CULTURE

# LE GUIDE MONDAIN DES VILLAGES DE FRANCE

Sorti le 24 mars dernier dans les librairies, Le Guide Mondain des villages de France est un guide des villages ordinaires ayant un lien intime avec une personnalité extraordinaire. Et pour La Hague, c'est Boris Vian qui est mis à l'honneur. Pendant quatre ans, Matthias Debureaux a sillonné les pe-

tites routes de France à la recherche d'histoires inattendues. Ces histoires, au travers de 500 villages propose une façon ludique de (re)découvrir la géographie et l'histoire de la France contemporaine !

EN SAVOIR PLUS

[www.guide-mondain-des-villages-de-france.fr](http://www.guide-mondain-des-villages-de-france.fr)

# Une nouvelle boîte

## à livres installée

Fin 2018, le Foyer Jeunes Travailleurs et des bénévoles avaient fabriqué une boîte à livres. Le principe ? Chacun peut librement déposer et prendre un livre dans une boîte pour partager ses lectures. Les années ont passé, cette boîte commençait à s'abîmer, les livres ont dû être mis à l'abri... et les habitants se sont vite manifestés pour en refaire une. En mars dernier et grâce à l'huile de coude du service menuiserie de la commune de La Hague, une flamboyante neuve la remplace désormais. Seul l'emplacement est inchangé parce que «cela paraissait cohérent qu'elle reste ici, c'est un lieu de passage doté d'un terrain de tennis et de foot, de jeux pour enfants. Les familles prennent par exemple le temps de lire pendant que les petits jouent. Et aussi lorsque qu'il y a les cuissons du four à pain organisées tous les mois.» déclare Simon Cervantès, maire délégué de Jobourg. Echanger ses livres ne coûte qu'un peu de temps, celui de mettre de côté ceux que l'on a aimé et qui vont faire vivre de nouvelles histoires, une fois mis dans les mains de leur nouveau et heureux propriétaire.



## CULTURE-ASSOCIATION

### LES JEUDIS DE LA CULTURE

Chaque jeudi des vacances scolaires (hormis les vacances de Noël), les enfants âgés de 3 à 11 ans du centre de loisirs Phare à Omonville-la-Rogue pourront participer aux jeudis de la culture, rythmés par différentes animations : des ateliers, des spectacles, des visites de musées ou encore, des rencontres avec des artistes haguais. Comme l'indique Hector Digard, directeur du pôle enfance du centre, «ces jeudis invitent les artistes à montrer leur activité et à la partager aux enfants. Par exemple, nous avons organisé une animation gravure avec Marylise Aillet et un atelier théâtre, Le monde des Marionnettes par la compagnie Carda'môme. Il y a un échange entre l'artiste et les enfants, c'est très concret et enrichissant pour eux.» De toutes leurs créations, émergera une exposition pour valoriser l'investissement de chacun.

Mais ce n'est pas tout...le centre de loisirs projette aussi l'organisation d'animations les mercredis dans le cadre de sa réponse à l'appel à projets pédagogiques Géoparc, «Les herbiers de chez nous». Les enfants partiront à la découverte de La Hague et choisiront trois plantes afin de les mettre sous verre, pour mieux connaître la flore du territoire. Au-delà du centre de loisirs, Phare, c'est aussi une Maison des Jeunes située à Omonville et un Espace de convivialité ouvert à tous à Saint-Germain-Des-Vaux. L'association, au travers de ces différents lieux, promeut l'échange, la découverte et l'intergénéralité, chacun y est le bienvenu.

AVIS AUX ARTISTES INTÉRESSÉ(E)S  
[hector.phare@gmail.com](mailto:hector.phare@gmail.com)



## UN JEUNE HAGUAIS PARTI 6 MOIS EN THAÏLANDE

« The best decision of our lives » la meilleure décision de notre vie en français, tel est le titre du documentaire qui sera réalisé par trois amis. Qui sont-ils ? Victor Charpentier, Norah Chahed et Mika Mauger, un habitant de La Hague âgé de 21 ans... de jeunes étudiants qui se sont envolés direction la Thaïlande en février dernier. Leur point commun ? Mieux se connaître en étant confronté à l'inconnu afin de trouver leur voie professionnelle, comme l'indique Mika : « Nous réfléchissions à notre avenir, la pandémie nous a marqués car nous étions isolés, privés de vie sociale. Nous nous sommes rendus compte que nos études ne nous correspondaient pas forcément et voulons à présent découvrir, expérimenter. Pour apprendre sur nous-mêmes, nous nous lançons dans ce voyage de 6 mois et dans la

réalisation de ce documentaire qui montre qu'il faut à tout prix faire preuve d'audace dans la vie. Nous sommes libres et il faut savoir prendre des décisions fortes ! A travers ce documentaire, nous invitons tous ceux qui se reconnaissent dans cette envie d'ailleurs à partager la meilleure décision de leur vie. » Avant de prendre leur envol vers l'Asie, le trio d'amis apprend tout seul l'audiovisuel durant des mois et diffuse un appel aux dons pour financer du matériel vidéo. Là où ils ont atterri, à Bangkok, est le départ d'un long itinéraire au nord de la Thaïlande, puis, au Cambodge, caméra à la main pour capturer des rencontres, des paysages et surtout, des souvenirs qui font avancer.



## SPORT BEAUMONT-HAGUE

### De jeunes judokas haguais titrés champion de la Manche

Composé d'une centaine de licenciés, le Judo Club de La Hague se porte bien avec un titre de vice championne et quatre autres de champions de La Manche obtenus fin janvier ! A Saint-Lô, le groupe de jeunes judokas haguais s'est distingué : Tyah Eteve, Manon Klinicki, Arthur Lagon remportent un titre de champion minime, Nolwenn Vautier, une médaille d'argent et Maxime Vidal, un titre de champion cadet de la Manche. Claude Leveziel, président du club, se réjouit de ce début d'année prometteur : « Je tiens à féliciter les élèves qui progressent pour relever de nouveaux défis. Nous sommes à leurs côtés notamment avec l'arrivée de Zackary Lancelot qui remplace Benjamin Savre sur l'ensemble des cours, depuis le mois de septembre. »



© Photo : Judo Club de La Hague

## ASSOCIATION

### MARGAYOGA

#### Des séances dédiées aux personnes en situation de handicap

En partenariat avec l'association Margayoga, Christine Chelly (yogalahague), professeure de hatha yoga et lyengar, enseigne le yoga aux adultes handicapés du Foyer d'hébergement Pierre Allain de Beaumont Hague depuis deux ans. Elle est accompagnée de Myriam Lainé, éducatrice sportive adultes en situation de handicap à l'AMSH (Association Médico-Social de La Hague).

« Un des problèmes majeurs, entre autres, est l'effondrement total du dos et un manque de tonicité musculaire. Par exemple : le dos voûté, les épaules rentrées, le menton en avant (« décrochage ») induisent une « bosse de bison » avec parfois un amas de graisse et un rétrécissement du cou. Cela réduit l'ouverture de la poitrine et la respiration est beaucoup moins fluide. L'analyse posturale (une de mes spécialités) du corps me permet d'adapter chaque posture afin d'améliorer l'aplomb, gagner en force, en équilibre tout en utilisant du matériel (briques, sangles...). Il n'y a pas seulement le handicap extérieur physique que l'on voit, il y a aussi celui à l'intérieur... invisible. Mes élèves ont leur lot de maux et c'est avec bienveillance et beaucoup d'humilité que nous prenons soin de leur corps.», explique Christine.

L'association Margayoga propose également des cours de yoga tout public tous les lundis, mardis à l'Espace culturel de Beaumont-Hague et tous les vendredis matin au CMS de Beaumont Hague ainsi que tous les mercredis soirs et jeudis soirs à la salle communale de Digulleville.



#### EN SAVOIR PLUS

contact@margayoga.fr, www.margayoga.fr

## SPORT URVILLE-NACQUEVILLE

### TROIS DIPLÔMES FÉDÉRAUX REMPORÉS À L'ASSUN BILLARD



Pierre Tutard, Gérard Rousseau et Pierre Le Ouedec, trois membres de l'ASSUN Billard à Urville-Nacqueville, ont décroché leur Diplôme Fédéral d'Aptitude (DFA), échelon bronze, une distinction qui sert à évaluer les capacités techniques du joueur. A ce jour, l'ASSUN Billard compte 25 personnes et invite les Haguais à venir les rejoindre : « Nous accueillons des joueurs de tous les niveaux, nos animateurs agréés par la Fédération française de billard assurent des formations deux après-midi par semaine. Il est possible d'essayer un mois entier sans engagement. » déclare Gérard Rousseau, secrétaire du club. L'association mène aussi un travail pédagogique avec les écoliers de CM2 d'Urville-Nacqueville : « Nous faisons découvrir le billard aux enfants afin qu'ils fassent des mathématiques, de la géométrie de manière ludique, sans même sans rendre compte. » poursuit-il.

#### EN SAVOIR PLUS

ASSUN Billard, 325 Allée des Avoineries 50460 Urville-Nacqueville,  
02 33 03 53 83 - 06 95 52 14 55, urville.billard@free.fr

# LA BARJO & LE RAID DE L'ARCHANGE à vos marques !

Cette année encore, La Barjo et le Raid de l'Archange font leur grand retour avec de nouveaux défis préparés par ses organisateurs Franck Renoux et Alain Leclerc.

## ALAIN LECLERC, CO-FONDATEUR DE LA BARJO ET DU RAID DE L'ARCHANGE



LA BARJO  
*La Manche*



« La Barjo, c'est une histoire de copains ! En 2010, avec Franck Renoux, un collègue, nous décidons d'organiser la première édition. Nous sommes tous les deux passionnés de sport. Au début, je faisais du vélo. Puis, j'ai commencé la course à pied et c'est vite devenu un besoin ! La CCC du Mont-Blanc, le marathon de New-York, le marathon de Paris, le marathon des sables sont autant de courses auxquelles j'ai participé. Avec Franck, nous avons envie de promouvoir notre beau territoire au travers d'un événement sportif qui inviterait les coureurs de toute la France à découvrir

notre littoral, nos paysages magnifiques. Ce sont maintenant 170 bénévoles qui nous accompagnent pour l'organisation de La Barjo. En 2012, notre volonté de nous fixer de nouveaux objectifs nous pousse à créer Le Raid de l'Archange pour les grands challengers ! Cet engouement collectif pour le trail et le Cotentin ont contribué à la montée en puissance et en qualité des épreuves. En juin, nous attendons 2500 participants à la 13<sup>e</sup> édition de La Barjo, venez nous rejoindre ! »

**La Barjo, ce sont 4 distances avec Beaumont-Hague pour ville départ et ville arrivée :**

- **La Barjo ultra trail** : 100 km le dimanche 19 juin 2022, départ de Beaumont-Hague à 4h (durée : 15h, toutes pauses comprises) dénivelé : 2770 De D+
- **La demi Barjo trail** : 50 km le dimanche 19 juin 2022 à 10h, départ de Beaumont-Hague à 10h (durée : 9h30, toutes pauses comprises) dénivelé : 1740 De D+
- **Le trail brin de folie** 26 km le samedi 18 juin 2022, départ de Beaumont-Hague à 19h (durée : 5h30, toutes pauses comprises) dénivelé : 1040 De D+ Samedi soir : apéro-concert suivi d'un feu d'artifice
- **La petite Barjo «course nature»** 15 km le dimanche 19 juin 2022, départ à 15h de Beaumont-Hague (durée : 3h, toutes pauses comprises) dénivelé : 690 De D+

**Le Raid de l'Archange, c'est l'un des raids le plus long de France**

Le 16 juin prochain, le coup d'envoi sera donné pour le Raid de l'Archange, une course fractionnée en 4 étapes en individuel ou en équipes. D'une distance de 300 km, elle emprunte les sentiers du Cotentin. A 18h, les 40 coureurs expérimenteront un nouveau parcours mais avec La Hague pour départ et arrivée. Cette épreuve impose aux coureurs une certaine autonomie et une gestion adaptée aux conditions de l'épreuve (équipement vestimentaire, d'alimentation, de sécurité et d'hydratation). En 2019, La Barjo a rassemblé 1700 traileurs, 3500 spectateurs et 200 bénévoles dont 45 pompiers de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Manche.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
[www.labarjo.fr](http://www.labarjo.fr)

## ILS PARTICIPENT ET NOUS EXPLIQUENT POURQUOI !



**Ludovic Bonamy**  
« Depuis 10 ans, je suis un adepte de l'ultra-trail. Originaire de Cherbourg-en-Cotentin, je m'entraîne à La Hague chaque temps du midi sur les traces entre autres de la Diabolik de Ragnar. J'ai participé aux 3 premières éditions et je retente ma chance cette année. Et pour La Barjo ? J'ai commencé par 37 km en 2012, ensuite, 50 km puis 100 km avec un œil sur les 300 km du Raid de l'Archange auquel j'étais l'année dernière, nous avons terminé 1<sup>er</sup> ex-aequo avec Philippe Blanchard. C'était top ! Bien que ce soit difficile physiquement et mentalement, j'aime partager ces épreuves d'endurance avec d'autres coureurs. »



**Thibaut Lecuru**  
« Je cours 6 jours sur 7. La course m'a beaucoup apporté, d'abord une perte de poids et un sentiment de mieux-être, depuis mes débuts il y a 15 ans. J'ai gagné deux éditions de La Diabolik de Ragnar en solo et j'ai déjà fait 2 podiums à l'ultra Trail de la Barjo mais il me manque la victoire, j'espère la remporter ! Pour me mettre en conditions, je m'entraîne à La Hague...sur place, c'est un avantage ! En plus, j'adore cet endroit magnifique. En mai prochain, je me rends en Slovénie afin de me confronter à l'Ultra Trail Vipava Valley.»

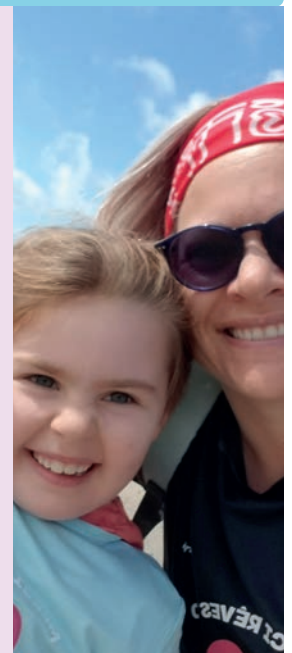


profonde déconnexion en pleine nature. L'année dernière, j'ai gagné la demi Barjo trail. Deux mois avant, je suis partie en Corse m'entraîner au Restonica Trail, une très belle expérience que je garde en mémoire. J'ai participé à La Diabolik de Ragnar, 6h en duo. Les 300 km m'appellent...j'aimerais un jour m'inscrire au Raid de L'Archange.»

**Pauline Loup**  
« Cela fait quatre ans que je pratique la course à pied. Ce qui n'était au début qu'un loisir est vite devenu une passion dévorante. Elle me pousse à aller encore plus loin et me plonge dans une

## COURSE DES HÉROS

Le 26 juin prochain à 11h au parking du stade de La Charrière à Urville-Nacqueville, la délégation de la Manche de l'association Rêves qui réalise les rêves d'enfants malades organise la course des héros. L'objectif est de faire le maximum de km en 30 minutes pour financer le rêve d'Ylan : rencontrer les joueurs du PSG.  
• 3 départs, marche ou course à pied, inscription en individuel ou en équipe: 06 84 30 57 94 - [isabelle.fautrat@sfr.fr](mailto:isabelle.fautrat@sfr.fr)  
• Dons possibles le jour de la course ou sur la cagnotte en ligne : [www.alvarum.com/isabellefautrat3](http://www.alvarum.com/isabellefautrat3)



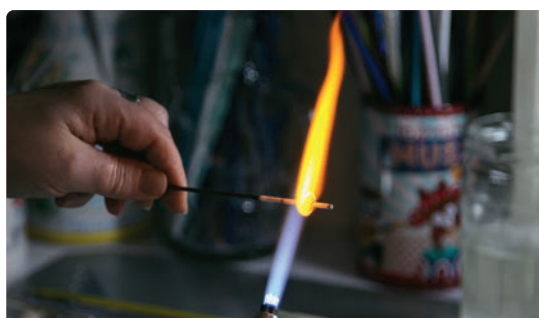


**COMMERCES URVILLE-NACQUEVILLE**

# Raz bannes Créations

**UNE BOUTIQUE EN LIGNE DE VERRERIE D'ART A PRIS FORME !**

Médiatrice culturelle au Manoir du Tourp pendant 10 ans, Françoise Boscage décide de se reconverter en suivant une formation au Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV). C'est lors d'un atelier qu'elle avait organisé au Manoir, qu'elle tombe amoureuse de la verrerie d'art. « Depuis le 1<sup>er</sup> avril, je lance ma toute nouvelle activité qui est aussi une véritable passion ! J'ai appris les différentes techniques du verre filé au chalumeau. Grâce à plusieurs outils, on peut modeler sa forme, ajouter de la couleur. Je crée des bijoux mais je prévois aussi de réaliser des petits objets de décoration. J'ai installé mon atelier chez moi, à Urville-Nacqueville, la mer m'inspire... J'ai d'ailleurs appelé mon entreprise Raz Bannes pour l'affection que je porte à ce lieu. Voyez comment le bleu est présent dans mes créations ! Je souhaiterais aussi proposer à la vente des pièces uniques à la demande des clients, notamment pour les familles à la recherche de cadeaux personnalisés pour les enfants, j'aime beaucoup l'univers de Claude Ponti.»



**EN SAVOIR PLUS**

Il est possible de commander dès à présent sur le site web : <https://rbc-perles-verre.fr>



@RazBannesCreations



@razbannescreations



**COMMERCES GRÉVILLE-HAGUE**

## LES JEUNES ONT MIS LA MAIN À LA PÂTE !

Le jeudi 17 février à partir de 14h, dix jeunes âgés de 11 à 14 ans ont pâtissé à la boulangerie-pâtisserie Le Grévillais. C'est une idée de l'espace jeunesse à Gréville-Hague, portée par Sandrine Bontemps qui est convaincue de l'apport pédagogique de cet après-midi : «Ce moment de partage avec les boulangers Stéphanie et Sébastien que nous remercions, permet à ces jeunes de découvrir les métiers de notre région. Ils sont à la recherche d'expériences et de connaissances et ont été ravis de passer du temps à la boulangerie. Ils ont fait des cookies et autres biscuits qui ont ensuite été mis à la vente. Il faut que les jeunes aient envie de s'investir, de s'engager.» Sandrine a fait découvrir d'autres métiers, comme celui de pompier au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Beaumont-Hague.

## COMMERCE BIVILLE

### MARIE DALARUN OUVRE L'ESCALE BIEN-ÊTRE

Travailleuse sociale, Marie Dalarun décide de se reconverter lors du premier confinement et décroche un CAP Esthétique : «J'aime prendre soin des personnes, c'est agréable de pouvoir s'occuper des autres», déclare-t-elle. Au 198 rue des Neuf vergées, elle accueille sa clientèle à domicile dans un cadre chaleureux et propose différentes prestations allant du rehaussement des cils, à la pose de vernis aux massages. Marie opte pour des produits écoresponsables : «Les produits que j'utilise sont biologiques et/ou made in France pour les soins du visage et les épilations. Pour aller plus loin dans ma démarche, je limite les déchets inutiles.», affirme-t-elle.

Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement :



@escalebienetre.biville



@lescalebienetre.biville)

07 71 23 52 56 (de préférence par SMS)



## INDUSTRIE DIGULLEVILLE

### SONEIMA : DE NOUVEAUX REPRENEURS

En décembre dernier, Soneima, une entreprise de manutention, de levage et de terrassement industriels, a été reprise par Sylvie Leconte, Philippe Lemenand et Anthony Marion. Ce dernier âgé de 25 ans réalise une ambition de longue date : «J'ai toujours voulu être gérant d'une entreprise. Je suis arrivé au sein de Soneima en 2019 en tant que chargé d'affaires et responsable qualité-sécurité. Au départ à la retraite de Monique Grisel, je me suis proposé pour la gérance et elle a accepté. Je souhaite pouvoir maintenir les activités actuelles et assurer la pérennité de l'entreprise.», déclare-t-il. Implantée dans la zone industrielle La Raumarais de Digulleville, Soneima qui compte une vingtaine de salariés est à la recherche d'un(e) mécanicien(ne) ayant un permis poids lourds et formation mécanique agricole ou TP.

#### CONTACT

Anthony Marion  
amarion@soneima.fr



## Graund, la langue normande, un patrimoine vivant

### *Comment avez-vous appris le normand ?*

Je suis comme Obélix, je suis tombé dedans quand j'étais tout petit ! Enfant, je parlais le normand avec mes grands-parents et mes parents. Mais je ne savais pas l'écrire. A la mort de ma grand-mère en 2014, j'ai senti que j'avais un héritage linguistique à transmettre. Les anciens qui la parlaient couramment disparaissent et je me suis refusé à l'idée qu'elle parte avec eux. Je me suis demandé : avec qui vais-je continuer à partager, parler le normand ? Je me souviens, on me disait «toi, tu es l'un des derniers à savoir le parler», cela m'a donné encore plus envie d'approfondir cette langue. Pour savoir l'écrire, j'ai demandé de l'aide à Guy Pichon qui fait partie de l'association « Les amis du donjon et du pays de Bricquebec ». Pour moi, le normand n'est pas du patois qui a une connotation péjorative, autrement dit, «du mauvais français». C'est une langue d'une profonde richesse, forte d'une histoire, notre histoire et qui a ses particularités...On ne parle pas exactement le même normand à La Hague ou dans le Pays de Caux ! Nous avons du patrimoine bâti, naturel, géologique...Nous rénovons par exemple nos monuments mais qu'en est-il de la langue ? La langue normande, c'est du patrimoine, il convient donc de le préserver dans un souci de le transmettre aux générations futures. J'enseigne donc cette langue à mes trois enfants.

Plus connu sous le pseudonyme «Graund», Thierry Ferey, auteur et co-fondateur de l'association « Oû Pyid des Phares », promeut la langue normande. Vivant à Gréville-Hague depuis une vingtaine d'années et petit-fils d'agriculteurs à Biville, Thierry est resté profondément attaché à son territoire et a «toujours eu l'oreille façonnée au normand» affirme-t-il. C'est au décès de sa grand-mère paternelle avec qui il parlait le plus le normand qu'il prend conscience de l'importance de le préserver. Alors qu'il se définit plutôt comme un «technicien de nature» de par son métier d'ingénieur, Thierry s'est trouvé une vocation littéraire, qui se révèle peu à peu comme une mission de sauvegarde de sa langue régionale qu'il pratique et aime tant.



### *Comment est née l'association « Oû Pyid des Phares » ?*

L'association est née en 2018 de mes rencontres avec Jean-Pierre Montreuil, Louis Lefèvre et Maurice Fichet qui en sont les co-fondateurs. Alors pourquoi ce nom « Oû Pyid des Phares » ou bien, « Au pied des phares » en français ? Je suis le seul Haguais mais tous les 3 nous habitons à la croisée des phares de La Hague et de Gatteville, tout simplement ! Mes trois compères d'écriture sont devenus des amis avec qui je partage les mêmes envies, celles de promouvoir la langue normande, participer à sa préservation et donc, écrire des livres bilingues normand-français, des textes électroniques, des traductions, diffuser des documents audio...etc. Nous nous comportons comme une maison d'édition, pouvons apporter des conseils à des personnes qui souhaitent publier et faisons imprimer en local. Jusqu'à ce que le budget de l'association permette de faire autrement, les ouvrages publiés sont financés par leurs auteurs. Nous en sommes à 28 livres à ce jour !

### *Quels ouvrages avez-vous rédigé ?*

J'ai écrit mon premier texte en 2015, j'ai rejoint l'Association Normande Alfred Rossel à Cherbourg-en-Cotentin et il y a eu ensuite la création de l'association quelques années plus

tard...J'ai pu acquérir de l'expérience et je me suis dit pourquoi pas me lancer dans l'écriture d'ouvrages. Pour ce faire, je me suis appuyé sur des références comme le dictionnaire normand-français écrit par Eric Marie, qui vit aussi dans La Hague. J'ai donc sorti mon premier livre au printemps 2019, « Digoués », qui s'inspire de petites histoires du quotidien. J'ai ensuite contribué aux deux volumes sur les recueils des contes de la Noué ; des contes de Noël. « Le boués » est mon dernier livre sorti, avec un récit mystérieux d'un couple qui cherche à faire construire dans un bois mais tout ne va pas se passer comme prévu...Je ne vous en dit pas plus ! Actuellement, je travaille sur la traduction d'un chef-d'œuvre du Moyen Age, sa sortie est prévue pour 2022 ou 2023.

Avec mes amis d' « Oû Pyid des Phares », nous voulons que le normand soit lu, parlé, écouté. C'est pourquoi, nous menons un travail collaboratif avec la presse locale. Depuis décembre 2016, la Presse de la Manche consacre une demi-page de son édition dominicale à la langue normande sous le nom générique « Normand pur jus ». J'y raconte certaines informations insolites liées à l'actualité.

Dernièrement, j'ai participé à la rédaction de L'Abécédaire des mordus de La Hague avec la parution de quelques textes sur les goubelins et le Nez de Jobourg notamment. Pour continuer à faire vivre le normand, le 31 mars dernier, j'ai eu le privilège de lire la légende du Varou en normand aux élèves de 4<sup>e</sup> du collège de Beaumont-Hague.

### *Pourquoi avez-vous choisi le pseudonyme « Graund » ?*

Graund en normand signifie grand. Quand j'ai commencé à écrire, les gens que je croisais dans les associations ne retenaient pas forcément mon prénom mais que je suis grand. Je suis le premier dans la génération de ma famille et on m'a toujours appelé « le grand »... C'est mon surnom depuis que je suis tout petit ! En clin d'œil à ce surnom, je l'ai gardé en pseudo pour mes livres mais écrit en normand bien sûr !

Les livres sont vendus en ligne sur le site <http://www.oupyiddesphares.org> (livraison dans La Hague sans frais port), au E.Leclerc de Tourlaville et la librairie Ryst. Mail : [oupyiddesphares@gmail.com](mailto:oupyiddesphares@gmail.com)



## Le coup de cœur de

... MIREILLE DESQUESNES

Responsable de la restauration de l'école de Flottemanville-Hague pendant 37 ans, Mireille Desquesnes a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Son dernier service s'est fait en musique avec une interprétation de la chanson du groupe Trois Cafés gourmands par l'association Flotonn'Hag et sous les applaudissements de tous. Quelques semaines plus tard, c'est sa fille qui lui prépare une belle surprise, celle d'une fête réunissant sa famille, ses amis et les écoliers à qui elle préparait de bons plats, devenus adultes aujourd'hui.

### Le Noël des écoles de la commune

La fin d'année rythme toujours avec festivités. Ce temps, c'est l'occasion de se rassembler, de chanter, de danser avec cette magie de Noël qui enchante petits et grands.

« De 1985 à 2004, nous organisons des spectacles de Noël avec mes collègues sur le temps du midi à la salle communale et celui de la garderie dans une ambiance conviviale. Nous confectionnons les costumes et les décors à partir de matériaux récupérés à droite et à gauche, c'était très amusant ! Il fallait beaucoup d'imagination ! Ma mère, douée en couture, m'aidait. C'était une autre époque qui laisse de bons souvenirs aux enfants désormais adultes. Certains m'ont dit que je les ai aidés à se construire, c'est émouvant ! »

### Les livres de Catherine École-Boivin

Née à Cherbourg-en-Cotentin et originaire de La Hague, Catherine École-Boivin est historienne de formation et Docteure en Sciences Humaines. En 2001, elle se met à écrire au sujet de ses terres d'enfance avec Jeanne de Jobourg, parole d'une paysanne du Cotentin, La Hague, Embruns de mémoires en 2002 ou encore, Le Tracteur de Paul : les belles histoires de Paul Bedel. En 2012, elle reçoit le prix littéraire du Centre régional du livre de Basse-Normandie dit «Reine Mathilde», pour son roman chez Albin Michel Les Bergers blancs, l'histoire des bergers guérisseurs aux pieds nus et en 2019, le Prix OUEST, pour La Metallo (Albin Michel, 2018).

« J'aime les gens vrais et simples. Cette auteure qui vient d'ici raconte la vie de notre petit bout du monde avec une authenticité et une humilité qui me plaisent beaucoup. L'histoire de Paul a été mise en documentaire en 2006, il s'agit de la vie d'un paysan de La Hague animée de son amour pour la nature, de ses coins de pêche du homard, de ses vaches...etc. C'est un récit sincère. »



### Le film « Philomena » de Stephen Frears

Sorti en 2014, le film Philomena est une comédie dramatique réalisée par Stephen Frears. En 1952 en Irlande, l'adolescente Philomena Lee tombe enceinte. Rejetée par sa famille, elle est envoyée au couvent de Roscrea, contrainte d'abandonner son enfant qui grandira dans une famille adoptante. Soutenue par un ancien journaliste, Philomena part à sa recherche.

« C'est un film très touchant car il montre l'attachement d'une mère à son enfant, ce lien extrêmement fort qui les unit l'un à l'autre. Il est issu d'une histoire vraie, celle de cette jeune ado qui doit laisser son enfant à l'adoption parce que ses parents l'y ont obligée. Ce film fait écho à une sombre période de l'Irlande : les adoptions exercées de force d'enfants que l'on appelait « les enfants du péché ». »

Parce que consommer des produits de saison c'est encourager les circuits courts, protéger l'environnement et profiter de tous les bienfaits nutritionnels, nous donnons la parole dans cette rubrique à un restaurateur local qui nous prodigue ses bons conseils.

## Dans l'assiette de ...

### JÉRÔME LITHARD,

Chef du restaurant La Malle aux épices

À Auderville, La Malle aux épices revisite les plats traditionnels français « avec une touche d'ailleurs » comme aime le dire le chef Jérôme Lithard. En poussant la porte de La Malle aux épices, les clients partent pour un voyage sensoriel et une véritable expérience gustative. Sous leurs yeux, Jérôme prépare ses woks de poissons ou de viandes, accompagnés d'émincés de légumes.

À la carte, plusieurs formules de 23€ à 36€ sont proposées (dont la formule trio complète qui compte 3 entrées, 3 plats et 3 desserts !).



INFOS ET CONTACTS  
LA MALLE AUX ÉPICES  
71 Rue de L'Église  
50440 Auderville  
02 33 03 19 60



@lamalleauxepices



@lamalleauxepices



## En cuisine ! La recette du chef

### RECETTE : CEVICHE DE THON AUX SAVEURS DU BOCAGE NORMAND

Pour 1 personne

- Champignons Enoki (à défaut, champignons de Paris)
- 1 pomme Gala
- 1 pomme Granny Smith
- 2 champignons de Paris
- 1 endive
- 1 topinambour
- 2 ciboules
- 1 mangue
- 1 zeste de citron Combava (à défaut, citron vert)
- 1 pavé de thon rouge
- Graines de sésame noires et blanches
- Moutarde au miel
- Sauce de poisson asiatique
- Sucre roux
- Huile de sésame
- Sauce soja
- Vinaigre de riz
- 3 baby poivrons

Première marinade, celle du thon rouge (laisser mariner pendant 24h) : 1/3 d'huile de soja, 1/3 d'huile de sésame, 1/3 d'huile de tournesol

1. Couper les pommes en bâtonnets. Éplucher l'endive et la mangue.
2. Émincer les ciboules et utiliser seulement les pointes vertes et détailler la mangue.
3. Pour préparer la deuxième marinade : ajouter dans un saladier une cuillère à café de moutarde au miel, de sauce soja, de sucre roux ainsi que deux cuillères à café d'huile de sésame et de vinaigre de riz, 1 filet de jus de citron Combava et deux gouttes de sauce de poisson.
4. Couper en rondelles le topinambour et l'arroser de la marinade tout justement préparée.
5. Tremper le thon rouge dans les graines de sésame et le couper finement en lamelles.
6. Dans une assiette, disposer, les baby poivrons, les bâtonnets de pommes, de ciboules et de topinambour, les champignons et l'endive autour du thon rouge.
7. Assaisonner le tout avec la deuxième marinade et décorer avec les champignons Enoki.

# à découvrir

## Les trésors de La Hague ...

Intrigant, Herquemoulin est un site qui pique la curiosité de chaque promeneur. Cette entaille dans la falaise nous invite à descendre, à s'émerveiller de paysages façonnés il y a plusieurs milliers d'années et d'une biodiversité terrestre évoluant dans un milieu marin.

# Le littoral D'HERQUEVILLE



### DES PAYSAGES ÉTONNANTS

Dans cette descente d'Herquemoulin, marche par marche, le chemin mène peu à peu à la découverte d'une enceinte de ruines, d'une végétation sublimée par une chute d'eau qui laisse entrevoir la mer pour horizon.

La cascade et les ruines qui la bordent sont le témoin de la présence d'un moulin qui s'est arrêté de fonctionner au début du 20<sup>e</sup> siècle. On peut admirer une flore adaptée aux conditions maritimes avec le silène uniflore qui forme de beaux tapis avec ses fleurs blanches ou encore l'Armérie maritime qui se distingue par ses belles fleurs roses. Plus on s'approche de l'estran et plus on retrouve des espèces adaptées à l'influence de la mer et au fort assèchement auxquelles elles sont soumises. Par exemple, il y a la bette ou betterave maritime, l'ancêtre des betteraves et blettes de nos jardins mais aussi, la criste marine appelée également perce pierre pour sa capacité à s'installer dans des failles de rochers.

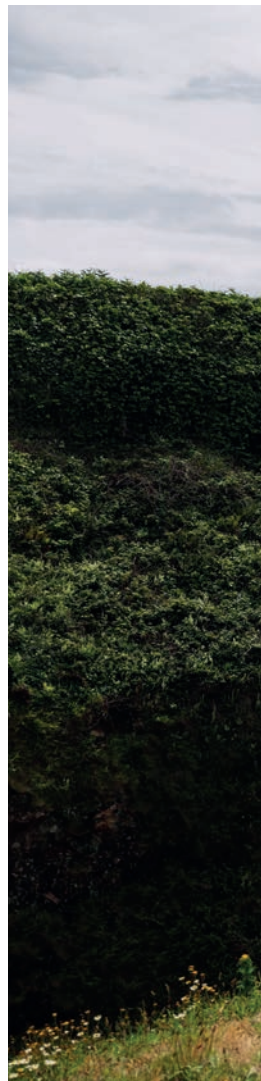
Arrivé sur l'estran, la falaise vive formée par l'érosion et les dépôts successifs au fil des périodes glaciaires et interglaciaires, se dresse au-dessus de la plage. Celle-ci est le témoin de l'évolution du climat depuis 230 000 ans. En direction de Vauville, le platier rocheux d'Herquemoulin révèle également une

succession de dépôts sédimentaires, déposés (à l'horizontale) entre 540 et 460 millions d'années et qui ont été plissés lors de la pression engendrée par la formation de la dernière chaîne de montagne que La Hague ait connue, la chaîne varisque.

A marée basse, chaque promeneur remarque la mare aux Marchands qui se dévoile... car c'est une grande mare formée par le relief de l'estran. Sa configuration fait penser à une ancienne pêcherie.

### UNE FAUNE MARINE

Les rochers découverts à marée basse accueillent une faune marine diversifiée avec notamment de nombreux gastéropodes et petits crustacés, (étrilles, tourteaux...). D'après Christelle Bonnissent, garde du littoral au Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SYMEL), «certains oiseaux ne s'y trompent pas comme les huîtres ou pies de mer souvent présents sur ce secteur. Cet oiseau noir et blanc avec un bec long et rectiligne rouge/orangé se repère grâce à son cri. Inutile de tendre l'oreille, son sifflement assez fort est facilement reconnaissable ! On peut également observer des aigrettes garzettes, ces espèces de petits hérons blancs souvent présents dans les rochers.»





## A PROXIMITÉ

Agrippé au pied des falaises des Treize Vents, le port du Houguet était très réputé pour la contrebande du tabac avec l'île d'Aurigny vers 1800-1850.

Hubert Cauchon, herquevillais et pêcheur à la retraite, raconte qu'il est aujourd'hui une pêcherie composée d'une dizaine de bateaux qui trouvent homards et tourteaux : «A 12 ans, je suivais déjà les pas de mon père, plaisancier. J'ai commencé la pêche en 1977 au port du Houguet, les conditions étaient difficiles, j'y suis resté 3 ans. En cas de vent, il n'y avait pas d'abris et il faut remonter la falaise avec sa pêche !»



## LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DES TREIZE VENTS

*L'œil de l'archéologue,*

### François Charraud, Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP)

« En 2016, avec mon collègue Laurent Juhel, nous avons réalisé des sondages archéologiques dans le vallon des Treize Vents. Le site néolithique était déjà connu depuis les années 1960 : il avait été découvert par Guy Verron, qui avait fouillé, à l'époque, une fosse et une couche archéologique. Il avait relevé une quantité importante de matériel archéologique (céramique, silex), qui avait daté le site. Nos sondages de 2016 nous ont permis de comprendre l'étendue du site et son état de conservation. L'absence de labours profonds récents et le contexte de vallon ont favorisé l'excellente conservation de ce site. Nous avons pu observer plusieurs fosses et un foyer néolithiques. Un véritable paléosol a également pu être décrit : c'est en quelque sorte une couche archéologique qui a scellé les fosses sous-jacentes et qui conserve probablement un niveau de circulation néolithique encore présent. Cet état de conservation est rare et fragile. Le mobilier archéologique découvert est homogène et caractéristique du Néolithique moyen, vers 4000 avant notre ère. C'est une période complexe pendant laquelle les circulations maritimes vers les îles Anglo-normandes et l'Angleterre se développent, et pour laquelle nous avons encore énormément de choses à comprendre. Pour cela nous envisageons de réaliser une fouille sur le site d'Herqueville dans les années qui viennent. Mais cette fouille éventuelle devra se faire avec des moyens matériels et humains à la hauteur du potentiel d'exception de ce site. »



## MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA HAGUE CONCERNANT LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE EDF SUR LE SITE D'ORANO

Le 21 février 2022, le conseil municipal de La Hague a approuvé une motion présentée par Manuela Mahier portant sur le projet de construction d'une piscine EDF sur le site d'Orano. Ce texte exprime la volonté et les réflexions de la municipalité à la suite de la volonté d'EDF d'y installer cette piscine d'entreposage de 6 500 tonnes de combustibles usés. Compte tenu de de l'importance du sujet, la motion est publiée ici dans son intégralité :

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un février, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'espace culturel Michel CANOVILLE, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

**Nombre de conseillers en exercice : 69** Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 57 Date de convocation de la commune de La Hague : 11 février 2022 Date d'affichage de la convocation : 11 février 2022 Date d'affichage des délibérations : 23 février 2022

**PRÉSENTS :** ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSENT Marie-Suzanne, CERVANTES Simon, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DA CRUZ-LEGELEUX Yann, DALMONT Hubert, DAMOURRETTE Etienne, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DIGUET Alexandra, DUBOST Hubert, DUBOST Nathalie, FLAMBART Corinne, FLEURY Jean-Marie, FRACHET Nadine, FRIGOUT JeanMarc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, JACQUETROQUET Sophie, JOURDAIN Patrick, JUMELIN Pascale, LACOUR Arnaud, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Fabrice, LECOSTEY Jean, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MESNIL Flavie, MONHUREL Pascal, NOEL Nelly, PELLERIN Éric, RENOUF Jean-Luc, ROUCAN Robert, SANSON Noël, TARDIF Pierre, TESTELIN Sébastien, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent.

**EXCUSÉS :** ALMIN Corinne, COLLET Christian, HAMELIN Magali, LAURENT Franck, LAVENU Axelle, LERENDU Patrick, PERROTTE Thomas, SANSON Fabienne.

**PROCURATIONS :** Madame CHARDOT Mélanie a donné procuration à monsieur LACOUR Arnaud. Madame DELACOUR Thérèse a donné procuration à madame JACQUET-ROQUET Sophie. Madame NICOLLE Stéphanie a donné procuration à madame LEDAUPHIN Nathalie. Madame SEBIRE Marine a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe. Madame BEDEL Pauline a été élue secrétaire de séance.

Mesdames et messieurs les élus,

La gestion des combustibles usés est intégrée au Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNG-MDR).

Ce plan piloté par l'État a donné lieu à l'organisation d'un débat public en 2019.

Lors de ce débat, considérant que les installations actuelles de stockage vont arriver à saturation vers 2030, le besoin de capacités supplémentaires d'entreposage de combustibles usés a été confirmé.

La solution d'un entreposage sous eau et centralisé a été retenue comme la mieux adaptée à la situation française. La localisation du projet n'a cependant jamais fait partie des conclusions de ce débat.

Par décision du 21 février 2020, pour répondre aux conclusions de PNGMDR l'État a demandé « la poursuite des études de cette nouvelle capacité d'entreposage ». Il est ressorti de ces analyses que les sites les plus favorables semblaient être le site d'Orano à La Hague et les centrales nucléaires situées au centre de la France, si on se réfère aux articles de presses locales et une question posée au sénat par un parlementaire en 2018 sur le sujet.

EDF a annoncé à l'été 2020 privilégier cette implantation à La Hague et confirmé ce choix de localisation fin 2020 suite à l'étude de la disponibilité du foncier sur le site d'ORANO La Hague et au résultat des reconnaissances géologiques réalisées.

Le sujet s'est donc invité sur notre territoire suite au choix d'EDF d'y installer une piscine d'entreposage de 6 500 tonnes de combustibles usés. Un second projet de même capacité est évoqué lors des réunions de concertation dans un second temps.

Le principe de participation du public en matière environnementale est cadré dans l'article 7 de la charte constitutionnelle de l'environnement. La Commission Nationale du Débat Public a donc, conformément à sa mission, décidé de soumettre le projet de piscine EDF à La Hague à un dispositif de concertation dont elle a arrêté les modalités et qu'EDF a été chargé de mettre en œuvre.

Cette démarche de « concertation préalable » s'est donc ouverte en novembre dernier en vertu de l'article L. 121-15-1 du Code de l'environnement qui précise :

« la concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales [d'un] projet ou des objectifs et des principales orientations [d'un] plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable ».

Or, après la participation d'un bon nombre d'entre nous aux différentes réunions publiques et ateliers organisés dans le cadre de cette démarche, force est de constater que le débat a été abordé en n'interrogeant que dans un seul sens l'opportunité du projet.

Sans renier l'histoire de La Hague avec son industrie, notre assemblée délibérante émet aujourd'hui des réserves sur les modalités de mise en œuvre de la concertation et notamment sur le fond de la question posée, voire de l'avenir de cet entreposage et du retraitement final des combustibles. Quelles raisons à ce choix, quelles solutions alternatives ?

Puisqu'il s'agit d'un débat, parlons de l'opportunité du projet EDF et du choix du site, notamment de celui de La Hague, au regard des enjeux nationaux et des projets locaux.

Il conviendrait d'avoir accès aux éléments qui ont permis d'écarter les autres sites potentiels, de manière à apprécier en toute transparence les avantages/inconvénients de chacun des sites étudiés.

Nous, élus locaux, avons une culture de proximité qui nous guide dans nos choix. Soucieuse des préoccupations de terrain, notre assemblée délibérante revendique pour ses habitants le droit à la transparence. Le processus de concertation doit pouvoir rendre compte aussi, de l'expression des élus et des habitants pour leur territoire, d'une ambition commune et partagée qui pourra influencer, modifier ou refuser...

La commune de La Hague a démontré par le passé son acceptabilité à la filière nucléaire. Mais elle ne peut accepter un projet industriel à n'importe quel coût sans en évaluer l'impact, notamment sur son image, l'impact sur les enjeux fonciers, d'aménagement de circulation, des enjeux environnementaux, de sûreté et de sécurité.

La Hague a beaucoup investi pour regagner une image de territoire préservé, pouvant prétendre à une économie touristique, mettant en valeur ses propres atouts.

La Hague, en Cotentin et dans la Manche, est riche de son patrimoine, de son caractère, de ses habitants et de son industrie, elle mérite le respect et sa préservation harmonieuse.

Reconnaissant ce caractère hybride, les élus ont en effet décidé d'œuvrer pour qu'il n'en soit pas effacé, en le réduisant à sa composante industrielle, des siècles d'histoire, une culture, des caractères, une image et un nom. Le projet que nous portons aujourd'hui est un projet de transmission et de valorisation de notre patrimoine matériel et immatériel.

C'est aussi un projet d'aménagement équilibré et durable de notre territoire, qui vise à en préserver les valeurs et les qualités, reconnues au niveau national comme d'intérêt général pour la Nation. Il nous apparaît d'ailleurs qu'il ne peut y avoir de transition énergétique sans une implication forte des territoires.

A cet égard il est aussi évident que l'enjeu du projet EDF porte bien au-delà de la commune de La Hague, la dimension de la consultation doit être par conséquence questionnée et mise en adéquation avec le territoire concerné.

La filière nucléaire développée dans le Cotentin est stratégique, de portée nationale et mondiale. Elle apporte des ressources pour le secteur économique de l'emploi, de l'attractivité. Elle ne peut pas pour autant se développer sans une concertation authentique.

Elargir le périmètre de la concertation pour améliorer la qualité et la légitimité de la décision publique est indispensable. C'est pourquoi l'assemblée délibérante demande également que la forme de cette concertation garantisse un débat approfondi, authentique et non empêché. Bénéficier de délais suffisants est aussi un droit.

Même si l'on peut comprendre les enjeux stratégiques qui amènent un tel projet, devons-nous nous en satisfaire et l'accepter en l'état ? Bien évidemment que non.

Force est de constater les limites d'un processus avancé au forceps. Comme d'autres collectivités et établissements publics, nous ne pouvons cautionner ce manque d'attention préalable, voire de sincérité.

La Hague a déjà donné à l'intérêt général, elle ne peut être sacrifiée. Elle doit être écoutée.

Pour toutes ces raisons, en conclusion, les élus de La Hague demandent par cette motion que la concertation soit refondée sur de nouvelles bases pour qu'elle réponde véritablement aux objectifs qui lui sont assignés et notamment :

- que les questions sur lesquelles doit porter le débat soient recentrées sur la question de fond : l'opportunité du projet EDF ;
- que le périmètre de cette concertation s'inscrive en cohérence avec la question posée ;
- que la durée de la concertation et de sa reprise annoncée garantisse un débat de vérité

Après en avoir délibéré en séance par 57 voix « pour » et 4 voix « abstention »,

le conseil municipal décide d'approuver cette motion.



# TRIBUNES

## > NOUVELLE HAGUE

La guerre est à deux milles kilomètres de chez nous ! Notre vie change et changera certainement encore, rien ne pourra plus être comme avant .

Nous nous devons de penser chaque jour, chaque heure, chaque minute au peuple Ukrainien qui se bat pour sa survie, son pays, son honneur .

Quelle tristesse d'être spectateur de telles atrocités ! Quelle honte en 2022 d'assister impuissant à des crimes contre l'humanité !

Raison pour laquelle Nouvelle Hague se refuse de publier une tribune qui parlerait de nos problèmes communaux qui sembleraient tellement dérisoires et d'un intérêt mineur en comparaison des exactions commises à notre porte.

Nous espérons que toutes les Haguaises et tous les Haguais , en lisant ces quelques lignes, auront une pensée pour ce peuple à qui l'on prend ses enfants,

Nous ne pouvons donner de l'importance à nos « guéguerres » locales quand des enfants, des femmes, des hommes meurent sous les bombes d'un dictateur, nous rappelant hélas les heures sombres de notre passé.



Jean-Marc FRIGOUT et l'équipe Nouvelle Hague

## > HAG' AVENIR

### SOYONS SOLIDAIRES

En ce début d'année 2022 et au regard des enjeux électoraux à venir, il nous apparaît essentiel de nous retrouver autour de ce qui nous rassemble.

Après deux années d'aléas pandémiques, nous souhaitons dédier cette tribune à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées, sans relâche, durant ces longs mois.

Nous pensons aux soignants bien sûr, mais aussi à l'ensemble des agents communaux qui se sont adaptés aux multiples contraintes, afin de garantir la continuité du service public, avec une mention particulière au personnel de l'EHPAD Roland Ricordeau qui, par leur dévouement et leur disponibilité, ont contribué au bien-être de nos résidents et permis le maintien du lien avec les familles, autant que possible.

Une crise semble se terminer alors qu'une autre commence.

C'est avec stupéfaction et une immense tristesse que nous avons appris le 24 février dernier, le début des opérations militaires russes en UKRAINE. Ces actes, d'une rare atrocité, aujourd'hui aux portes de l'EUROPE, nous laissent entrevoir des moments de doute, de bouleversements et de peur pour certains pays de notre communauté. Cette guerre injustifiable, bouleverse nos consciences, nos habitudes et nos certitudes.

La décision du Président POUTINE d'intervenir militairement en UKRAINE, n'est pas pardonnable. Courageuse-

ment, le peuple Ukrainien s'unit pour défendre son pays, son histoire, sa culture et marcher vers la liberté. Cette période de grande souffrance nous rappelle, à nouveau l'importance du bien vivre ensemble et de notre engagement social. Nos pensées se tournent aujourd'hui vers ce peuple martyrisé.

Le groupe Hag'avenir tient à exprimer son soutien et sa solidarité envers le peuple Ukrainien.

«Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui regardent sans rien faire » Albert EINSTEIN



Le groupe Hag'Avenir  
hag.avenir@gmail.com

## > LA HAGUE ENSEMBLE

Notre groupe est très sensible à la situation vécue par le peuple ukrainien. Souhaitons que chacun dans la mesure de ses moyens, notre collectivité la première, continue à faire montre de solidarité. C'est aussi un moment où il faut savoir faire preuve d'unité au-delà de nos divergences.

Certaines problématiques peuvent et doivent rassembler. Le sujet que nous choisissons d'évoquer ici a su le faire. Il s'agit d'une motion certes très haguaise mais qui a fait consensus au sein de notre majorité et a été approuvée à la quasi-unanimité lors du conseil municipal du 11 février. Elle concernait le projet de construction par EDF d'une piscine d'entreposage de combustibles usés sur une emprise foncière appartenant à Orano La Hague.

Au niveau international, la politique d'approvisionnement de l'énergie est un sujet brûlant aujourd'hui. Pour la France, la gestion de l'énergie nucléaire et de ses combustibles usés est une question très importante

Pour la commune, cette question est devenue notre actualité depuis le mois de novembre 2021, démarrage de la concertation préalable du projet d'EDF sur le site d'ORANO. La Hague a démontré son acceptabilité à la filière nucléaire mais il faut être plus que vigilant sur ce projet. Son opportunité, les alternatives proposées sont autant de questions qui ont été posées et sont restées à ce jour sans réponse.

C'est pourquoi chacun peut se féliciter qu'au-delà des clivages, les élus municipaux aient approuvé une motion demandant que la forme de la concertation mise en place sur le projet présenté par EDF garantisse un débat approfondi, authentique et non empêché.

Face à tant de questionnements, à la fois sur la méthode et l'échelle territoriale de la concertation, EDF a finalement suspendu le processus de concertation préalable en cours et nous saluons cette décision, réclamée de tous. Il nous semble important d'en redéfinir les modalités pour qu'elles répondent aux attentes sur le fond et la forme.

Nous sommes, à ce jour, dans l'attente de propositions sur la suite qui sera donnée au sujet.

**Le groupe de la majorité  
La Hague ensemble**



*Suivez-nous sur notre compte Instagram*  
**@lahague\_officiel**

Jobourg  
Sentier des douaniers



LE MANOIR DU **TOURP**

OMONVILLE-LA-ROGUE / LA HAGUE (50)

# Cotentin

*Un air de paradis*

PHOTOGRAPHIES  
**de Stéphane Hurel**

EXPO  
EXTÉRIEURE

9 AVR. - 6 NOV. 2022

ENTRÉE  
LIBRE



Conservatoire du  
littoral



LA HAGUE  
GÉOPARC PROJET

[www.letourp.com](http://www.letourp.com) • Infos : **02 33 01 85 89**

Une réalisation de la direction communication de la commune de La Hague - © Conception : Olivier Flamanc 03/2022 - © Photo : Stéphane Hurel